



HAL
open science

Le Capitolium de Tolosa? Les fouilles du parking Esquirol: premiers résultats et essai d'interprétation

Jean-Charles Arramond, Jean-Luc Boudartchouk, Laurent Grimbert, Laurent
Llech, Henri Molet, Isabelle Rodet-Belarbi

► To cite this version:

Jean-Charles Arramond, Jean-Luc Boudartchouk, Laurent Grimbert, Laurent Llech, Henri Molet, et al. Le Capitolium de Tolosa? Les fouilles du parking Esquirol: premiers résultats et essai d'interprétation. Gallia - Archéologie de la France antique, 1997, 54, pp.203-238. 10.3406/galia.1997.2997 . hal-01901263

HAL Id: hal-01901263

<https://hal.science/hal-01901263v1>

Submitted on 16 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

LE CAPITOLIUM DE TOLOSA ?

Les fouilles du parking Esquirol Premiers résultats et essai d'interprétation

Jean-Charles ARRAMOND* et Jean-Luc BOUDARTCHOUK*
avec la collaboration de Laurent GRIMBERT, Laurent LIECH,
Henri MOLET et Isabelle RODET-BELARBI

Mots-clés. *Toulouse, Capitole, temple, Jupiter, forum, culte public, cardo, area, christianisation, martyre.*

Key-words. *Toulouse, Capitolium, temple, Jupiter, forum, public worship, cardo, area, christianization, martyr.*

Résumé. *Les fouilles archéologiques de sauvetage menées en 1992-1993 à l'occasion de la construction d'un parking souterrain place Esquirol à Toulouse ont permis la mise au jour du sanctuaire majeur du forum de Tolosa. Il s'agit d'un temple de type italique dont le podium possède une largeur reconnue de 27 m pour une longueur restituée de 35 m. Les fondations de l'escalier monumental du temple ont pu être intégralement observées, ainsi qu'une partie de l'area et de l'aile orientale du portique entourant l'ensemble monumental. Les données de terrain confrontées à l'étude des sources historiques nous permettent de penser qu'il s'agit des vestiges du Capitolum de la cité antique, édifié vraisemblablement durant la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère et détruit vers l'an 400. Une église a ensuite été édifiée dans les ruines du podium, sans doute durant la seconde moitié du VI^e s. Cette dernière perpétue le souvenir du martyr de l'évêque Saturnin, mort sur les marches du Capitolum en 250.*

Abstract. *Archaeological excavations made in 1992-1993 before building an underground car park on Esquirol place in Toulouse brought the greatest sanctuary of the forum to light. It is an Italic temple with a podium which is 27 m wide and 35 m long. The foundations of the monumental staircase of this temple were entirely found out, thus a part of the area and the eastern wing of the portico which surrounds the sanctuary.*

The excavations data and historical sources lead us to think that it is the Capitolium of the ancient city, probably built during the second half of the 1st century A.D. and destroyed circa 400 A.D. Then a church was built on the podium ruins maybe during the second half of the VIth century A.D. This church perpetrates the memory of the bishop Saturnin's martyr, dead on Capitolium stairs in 250 A.D.

Les fouilles du parking de la place Esquirol à Toulouse, qui se sont déroulées entre juin 1992 et février 1993, ont été menées par l'équipe de J.-Ch. Arramond (Association pour les Fouilles archéologiques nationales)

sous le contrôle scientifique du Service régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, en un point où de nombreux historiens avaient situé le *forum* au croisement du *cardo maximus* et du probable *decumanus*

* Base administrative AFAN Midi-Pyrénées, 7 rue Chabanon, F-31200 Toulouse.

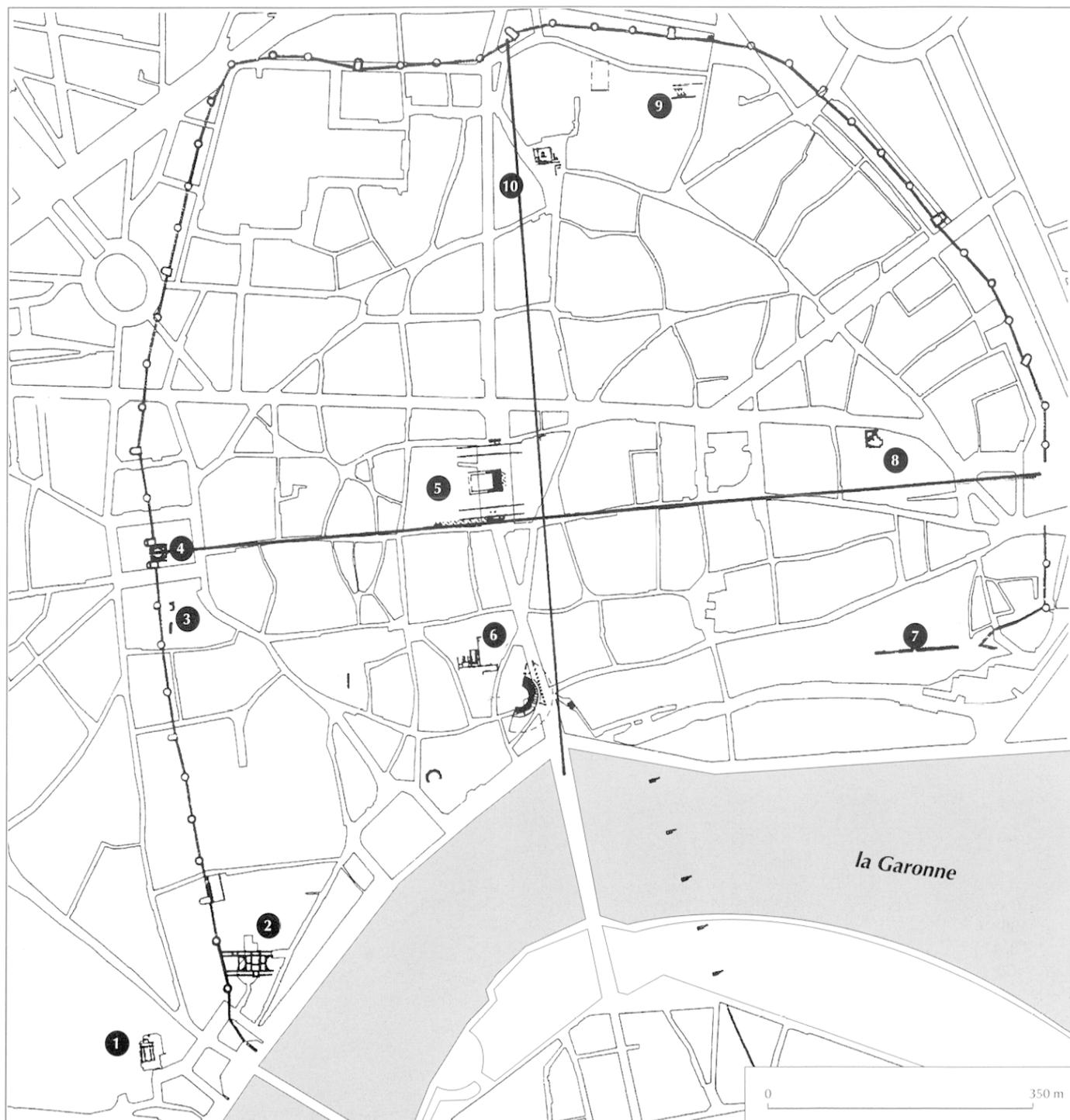


Fig. 1. Plan général avec situation des principales découvertes de Toulouse antique : 1, église Saint-Pierre-des-Cuisines ; 2, ancien hôpital Larrey, grand bâtiment du V^e s. ; 3, rues Mirepoix/Romiguières, repentir du tracé du rempart ; 4, place du Capitole, porte nord du rempart ; 5, Esquirol ; 6, extension de l'Hôtel d'Assézat, la domus ; 7, rempart de l'Institut Catholique ; 8, thermes de la rue du Languedoc ; 9, rues Sainte-Anne/Saint-Jacques, extension de la Préfecture ; 10, thermes privés de la place Saint-Étienne (d'après Q. Cazes et la mairie de Toulouse 1988 et 1995 complété par les tracés restitués du cardo et du decumanus).

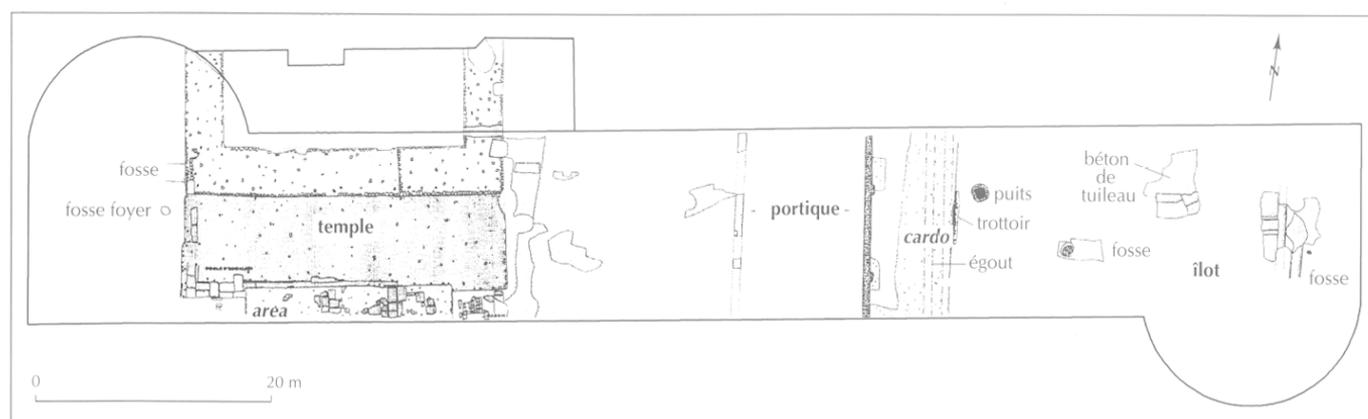


Fig. 2. Relevé des structures du Haut-Empire (relevé L. Illech).

maximus, au cœur de la ville antique, près du théâtre¹ (fig. 1).

La campagne de fouilles a permis de mettre au jour, d'est en ouest, un îlot d'habitations antiques longé par un *cardo* à l'ouest duquel se développe un ensemble monumental, comprenant un portique entourant une *area*. En son centre est édifié un temple de type italique de fortes dimensions (fig. 2). Les vestiges de ce sanctuaire avaient déjà été aperçus en 1862, lors du décaissement préalable à l'édification du marché métallique de la place Esquirol, par des membres de la Société archéologique du Midi de la France : « La commission a constaté à la Pierre des substructions évidemment romaines, d'une largeur et d'une solidité extraordinaires ; du reste

rien de remarquable pour l'art. [...] Monsieur Fournalès a remarqué les substructions gallo-romaines qui ont été mises à découvert à trois mètres cinquante au-dessous du sol dans l'excavation de la place de la Pierre. » (Registre des délibérations de la Société archéologique du Midi de la France, 1862, vol. III, folio 359 et 362).

LES DONNÉES DE TERRAIN

Les vestiges antérieurs à la mise en place du temple et de son portique sont inexistantes à l'exception d'une portion de fossé, d'orientation est-ouest, recoupée lors de la mise en place du *podium* (angle sud-ouest) et creusée dans un substrat limoneux. Ce fossé a été curé à plusieurs reprises ; son comblement naturel puis, dans un second temps, intentionnel, n'a livré que peu de mobilier. Cette structure semble appartenir à la première moitié du I^{er} s. de notre ère.

PHASE DE CONSTRUCTION

Le niveau d'arasement général des structures antiques, déterminé par le sol de la halle métallique édifiée au XIX^e s., correspond au niveau de circulation du IV^e s. mis en place autour du *podium*. Seules les fondations de celui-ci ont donc pu être observées.

1. Cf. par exemple : Labrousse, 1968, p. 428 ; Bacrabère, 1977, p. 64 ; Cazes, 1988, p. 64 ; Bedon *et al.*, 1988, I, p. 213 ; Filippo, 1993a.

Dès 1918, E. Martin-Chabot découvrant un texte médiéval se rapportant au *Capitolium* de la ville antique (cf. *infra*, p. 224) était amené à situer ce sanctuaire sur l'emplacement de l'actuelle place Esquirol.

Mais la contribution essentielle est apportée par M. Labrousse en 1968. Au terme d'une analyse minutieuse des textes antiques tardifs mis en corrélation avec des données générales concernant l'urbanisme antique, l'auteur conclut que le *Capitolium* et peut-être le *forum* ont pu s'élever « place Esquirol, loin de l'église du Taur et du Capitole moderne » (Labrousse, 1968, p. 417-429). En effet certains auteurs s'appuyant sur un texte du VI^e s. écrit par Venance Fortunat (cf. *infra*, p. 223) avaient situé le *Capitolium extra-muros*, à l'emplacement de l'église médiévale du Taur (Boudartchouk, Arramond, 1993).

À la suite de M. Labrousse l'hypothèse de la présence du *Capitolium* et du *forum* de Toulouse place Esquirol fut reprise par plusieurs chercheurs. Cette thèse reçut une première confirmation archéologique avec la découverte en 1990 à l'ouest de la place Esquirol d'un portique monumental (Filippo, 1993a).



Fig. 3. *Vue générale (montage) des fondations en molasse de la façade sud du podium (photo J.-M. Martin).*

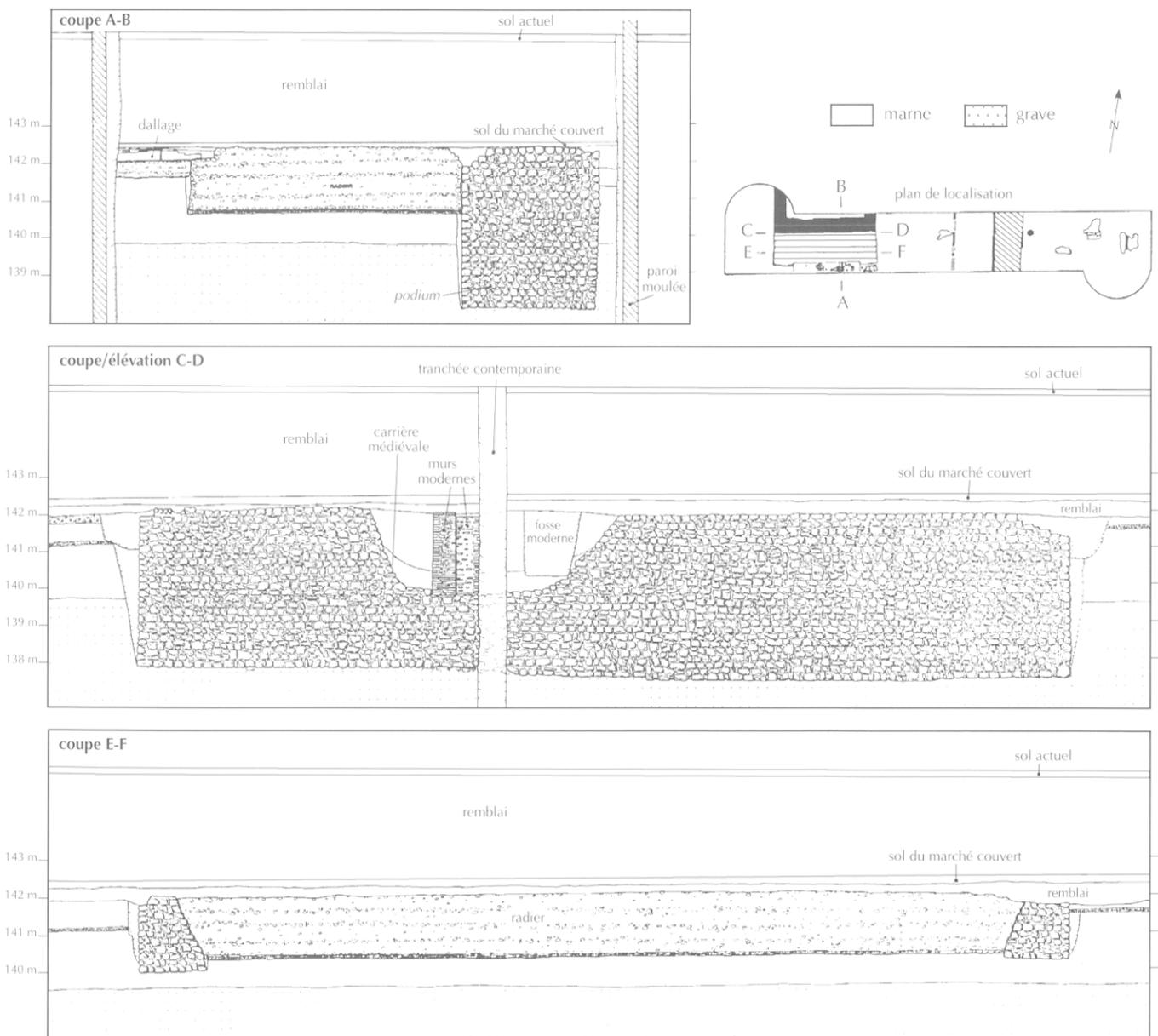


Fig. 4. *Coupes stratigraphiques du temple : A-B, dallage de l'arca, radier de l'escalier et soubassements de la façade du podium ; C-D, soubassements de la façade du podium ; E-F, radier de l'escalier (relevés L. Llech).*

LES FONDATIONS DU PODIUM

L'infrastructure du podium

Le creusement dans la marne naturelle de la tranchée de fondation du podium a provoqué le dégagement de nombreux déblais répartis autour de la zone de construction, piégeant une faible quantité de mobilier céramique datable du I^{er} s. de notre ère.

Les fondations du podium sont implantées au contact des graves naturelles. Elles sont constituées de blocs de molasse de module variable, grossièrement équarris et liés par un mortier sableux maigre de chaux. Des témoins de cette phase de construction ont pu être retrouvés lors de la fouille de la partie correspondant à l'intérieur du podium. Il s'agit de chutes de mortier découvertes à l'aplomb du parement interne des fondations et de déchets résultant de la taille des blocs de molasse mis au jour au contact du remblaiement de marne. Ces deux éléments semblent correspondre à la première phase de construction de l'édifice, alors que le comblement interne n'est pas encore effectif.

La fouille de la partie située au nord-ouest du soubassement de l'escalier a également livré des traces de niveaux de construction (déchets de taille de calcaire).

Parallèlement à ces indices, quelques fosses de dimensions réduites ont été mises au jour contre le parement interne du mur oriental des fondations. Ces creusements, recoupant le niveau de marne remanié, ont livré un

mobilier homogène inscrivant leur création dans la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère. Il est délicat de préciser davantage leur fonction : il pourrait s'agir de traces laissées par l'installation d'engins de levage destinés à la pose des blocs de l'élévation, ou bien d'échafaudages. Ces fosses sont recouvertes par la marne remaniée ayant servi à combler l'intérieur du pronaos.

Les fondations en molasse se développent sur une hauteur de 4,25 m (fig. 3 et 4). Leur épaisseur est de 3,80 m pour le mur de façade méridional supportant la colonnade et de 3,20 m pour les murs correspondant aux retours latéraux de l'édifice. La largeur totale de l'ensemble est de 26,90 m. L'emprise de la fouille ne nous a pas permis d'observer la totalité de la longueur.

La limite septentrionale du chantier interdisait l'observation des cloisonnements pouvant diviser l'espace interne de l'édifice dans la *cella*, mais a permis de constater que la partie méridionale du pronaos en est dépourvue (fig. 5). Le temple octostyle d'*Hercules Victor* à Tivoli, de dimensions comparables à celui de Toulouse, ne présente pas de substructions en caissons dans le pronaos (Gros, 1976, pl. XXIV). Il en est de même pour le Capitole de *Virunum* (Vetters, 1977, p. 315), ou le temple à trois *cellae* de *Saguntum* (Mar, Arbulo, 1990, p. 159).

Enfin, les superstructures ne sont connues qu'à travers les fragments architecturaux retrouvés dans les niveaux de démolition de la fin du IV^e ou du début du V^e s.

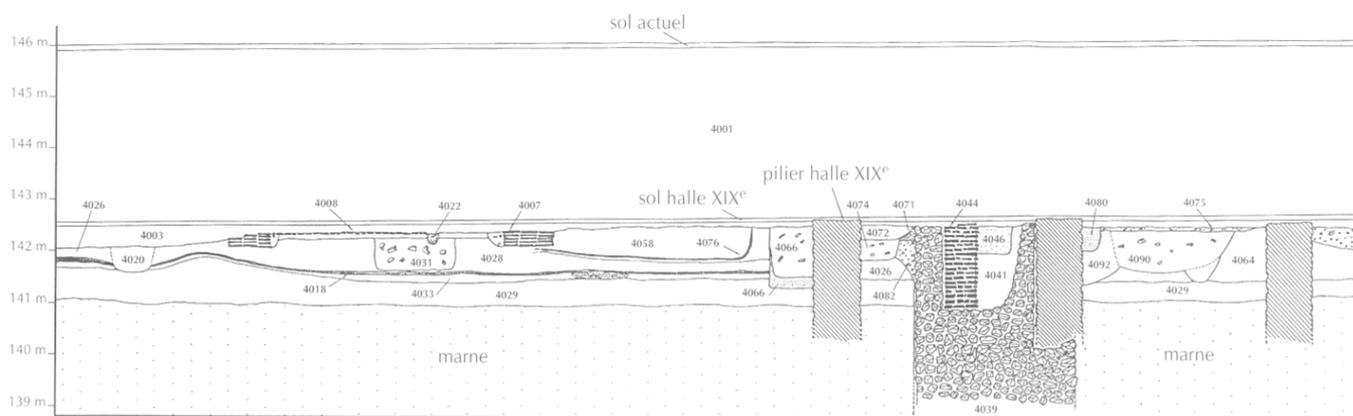


Fig. 5. Coupe stratigraphique est-ouest à l'intérieur des fondations du podium du temple, à hauteur du pronaos. Les fosses de l'Antiquité tardive sont localisées à l'extérieur du mur du sanctuaire, l'intérieur étant fortement perturbé par des structures du Bas Moyen Âge et modernes (relevé L. Grimbert).

Matériaux mis en œuvre pour les superstructures du temple

Les matériaux ayant pu être utilisés pour la réalisation du gros œuvre de l'élévation sont essentiellement la brique de revêtement striée, peut-être associée à un placage de marbre pyrénéen. La décoration semblait, comme dans le secteur de la Curie du *forum* de Vérone (Cavalieri-Manasse, 1990, p. 610), assurée par un pave-

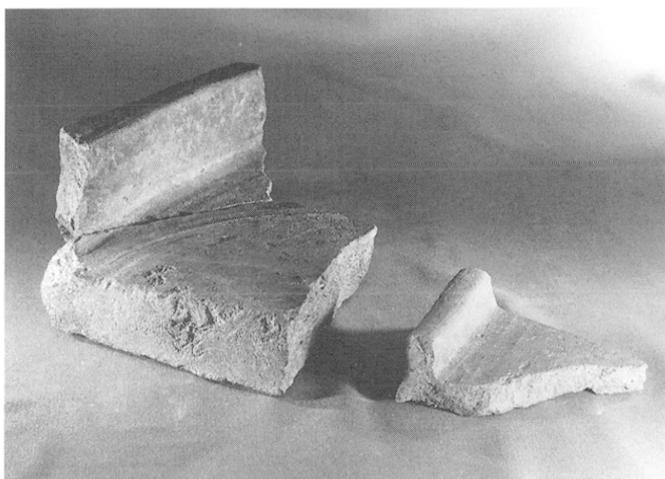


Fig. 6. Vue d'une tegula du temple (à gauche) comparée au module moyen provenant de l'ilot d'habitation (à droite) (photo L. Llech et L. Grimbart).

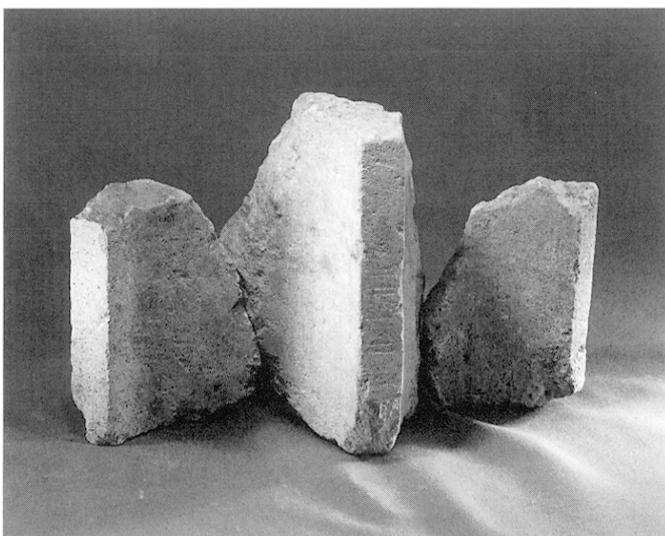


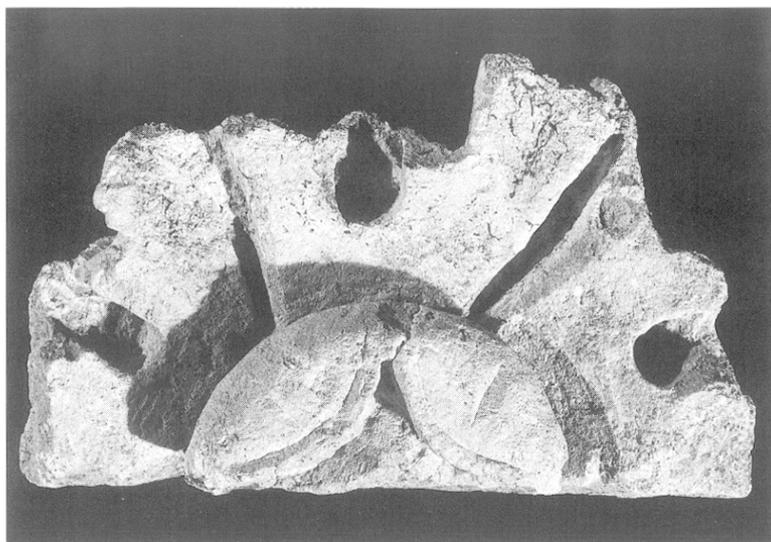
Fig. 7. Fragments de colonnes en calcaire de Belbèze trouvés dans le niveau de destruction du temple, en périphérie de la façade sud du podium (photo L. Llech et L. Grimbart).

ment en *opus sectile* utilisant des schistes, marbres colorés, porphyre grec vert du cap Matapan et égyptien rouge du djebel Dokkan (étude F. Veyssière). La toiture était composée de *tegulae* et *imbrices* d'un module très important (hauteur des rebords : 10 cm, épaisseur : 4,5 cm), spécifique au temple et à son portique (fig. 6). Le même phénomène a été constaté dans d'autres sites urbains de Gaule méridionale (Hofmann, 1975, p. 112-113). Mais ce sont surtout les fragments de colonnes qui peuvent nous apporter de précieux renseignements sur la structure générale du bâtiment. Taillées dans un calcaire coquillier, elles ne nous sont parvenues que dans un état fragmentaire découlant de leur réutilisation. La zone externe des cannelures se prêtant peu au emploi, celles-ci, très fragmentaires, constituent l'essentiel des déchets. La largeur des arêtes (3 cm) et des cannelures demi-circulaires intermédiaires (13 cm) autorisent à proposer un module avoisinant un diamètre de 1,20 à 1,30 m pour une colonne corinthienne à 24 cannelures (fig. 7). Plusieurs fragments de chapiteaux, taillés dans le calcaire coquillier de la région issu de la carrière de Belbèze (Haute-Garonne), ont été découverts dans les mêmes ensembles stratigraphiques que les arêtes des tambours de colonnes, au pied du *podium*. Ils appartiennent sans nul doute au même ensemble architectural ; les fragments les plus remarquables figurent des feuilles d'acanthé, un demi-fleuron (scié en vue d'un emploi), ainsi qu'un ensemble de perles et pirouettes (fig. 8, n° 1 et 2). Il est donc possible de restituer au temple une colonnade d'ordre corinthien ou composite, réalisée dans un matériau local. Néanmoins certains fragments architectoniques ne se rapportent pas à la colonnade, comme un élément de pilastre cornier à décor végétal et un morceau de décor terminal de frise ou d'acrotère (fig. 8, n° 3 et 4).

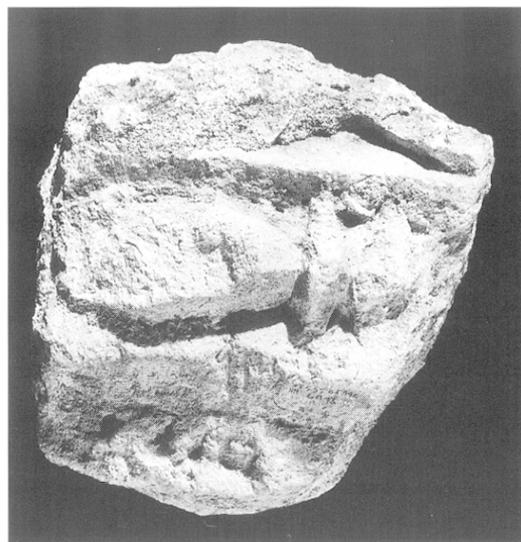
L'emploi du calcaire de Belbèze semble donc systématique pour l'élévation du temple. Il est cependant difficile de situer précisément ces éléments en chronologie à l'intérieur du Haut-Empire (étude détaillée en cours par D. Cazes).

L'ESCALIER MONUMENTAL

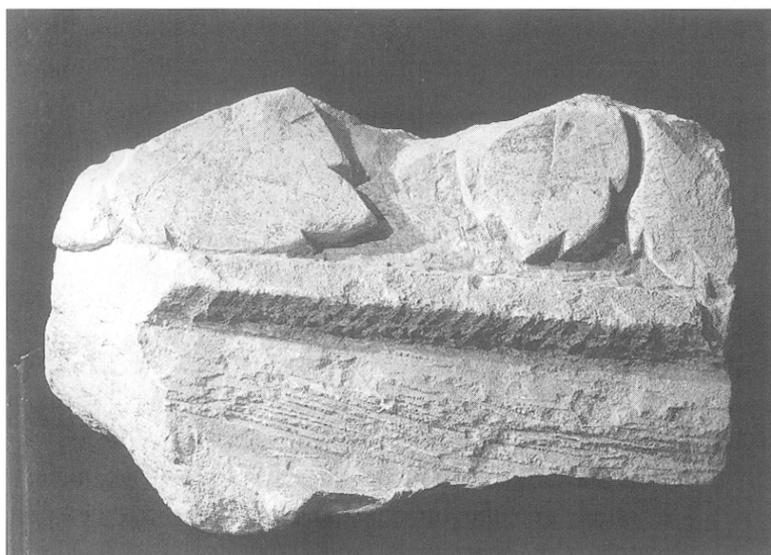
La stratigraphie observée lors de la fouille a permis de préciser la chronologie de la construction. La majeure partie des fondations du *podium* était déjà construite lorsque le soubassement de l'escalier fut établi sans être chaîné à celui-ci. Il consiste en un radier de galets où



1



2



3



4

Fig. 8. 1, demi-fleuron de chapiteau monumental, en calcaire de Belbèze, provenant du temple ; 2, frise de perles et pirouettes, en calcaire de Belbèze, provenant du temple ; 3, fragment de feuillure monumentale, en calcaire de Belbèze, provenant du temple ; 4, élément de décor terminal de frise ou d'acrotère, en calcaire de Belbèze, provenant du temple (photos musée Saint-Raymond).

L'étude de la structure interne met en évidence trois opérations de construction. Dans un premier temps un hêrisson de galets liés à l'argile est fondé à une profondeur de 1,70 m. Viennent ensuite deux couches de galets d'environ 0,7 m d'épaisseur, chacune noyée dans du mortier de chaux, la couche supérieure se différenciant par une moindre résistivité du mortier employé, réparti de manière inégale. Plusieurs fragments de briques, tuiles et amphores ont été retrouvés dans ces deux niveaux (fig. 9).

Ce comblement très résistant s'inscrit à l'intérieur d'un espace délimité à l'est et à l'ouest par deux murs d'orientation nord-sud bâtis en galets. D'une longueur



Fig. 9. Vue aérienne générale de la maçonnerie de l'escalier monumental et de l'extrémité sud du pronaos avant la fouille (photo L. Llech).

de 8 m pour une épaisseur moyenne de 2 m, ces deux murs se situent exactement dans le prolongement des retours latéraux des fondations du *podium* (fig. 10). Leur hauteur fondée (1,5 à 2 m) est moindre que celle des murs du *podium*, du fait de contraintes mécaniques moins fortes. Ils ont principalement un rôle de contention du remblaiement interne (galets et mortier) et de support de l'élévation des murs encadrant l'escalier. Ces murs servent ainsi de coffrage perdu pour le blocage. Le niveau d'arasement de l'escalier par la halle métallique du XIX^e s. a conservé des traces d'assises de blocs quadrangulaires d'un module régulier, soit environ 1,20 x 0,8 m, notamment dans l'angle sud-ouest : nous avons donc là certainement la trace de la première assise de l'élévation ainsi que du premier degré de l'escalier (support de la plinthe).

Deux phases de mise en place ont pu être définies pour le mur occidental. La partie sud est construite essentiellement en galets liés au mortier sableux alors que la partie nord, bâtie avant la précédente et s'appuyant contre l'angle sud-ouest des fondations du *podium*, se compose d'un mélange de galets et de blocs de molasse (semblables à ceux utilisés pour la fondation du *podium*) (fig. 11). Le mur de ceinture oriental du radier est beaucoup plus homogène dans sa construction. Cette différence semble résulter davantage des aléas de l'édification du monument que d'une volonté systématique des bâtisseurs. Néanmoins le léger décrochement du pare-



Fig. 10. Vue de l'angle sud-ouest du soubassement du podium de l'escalier monumental, longé par un caniveau en briques (photo L. Grimbart).

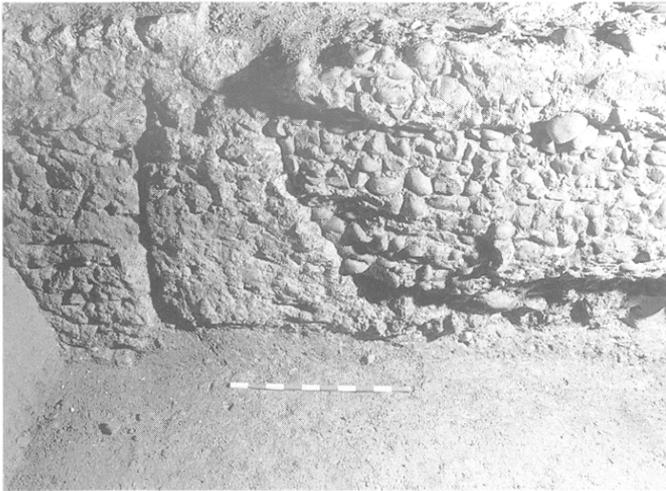


Fig. 11. *Vue des reprises de construction (banchées) sur le mur ouest du soubassement du podium de l'escalier (photo L. Grimberty).*

ment externe du mur occidental ainsi que sa structure différenciée pourraient traduire l'existence d'un escalier légèrement débordant en périphérie. Ainsi l'on aurait affaire à un escalier à ailes latérales, le parement sud de la partie centrale étant en retrait.

L'AREA

Au sud du radier de soubassement de l'escalier se trouve une aire dallée (fig. 12). Des dalles quadrangulaires de deux modules différents en calcaire de Belbèze, disposées en alternance, sont posées sur un radier de galets liés à l'argile de 0,40 m de puissance. Un muret de galets orienté nord-sud constitue peut-être un renfort pour ce radier. Les dalles calcaires, d'une épaisseur moyenne de 0,15 à 0,20 m, sont posées sur un lit de mortier sableux intermédiaire, très peu résistant, servant notamment à égaliser le niveau de chaque radier de galets. Ce dallage ne s'étend pas sur toute la largeur du bâtiment ; il correspond à la partie centrale de l'escalier, 5 m en retrait des parois de part et d'autre, dans lequel il pénètre sur une faible profondeur. Si ses limites orientales et occidentales nous sont connues par les limites de son radier, il ne nous a pas été possible de définir son extension vers le sud et de savoir s'il correspond et s'intègre à une structure plus vaste, ou s'il constitue un ensemble en lui-même comme un soubassement d'autel monumental (*cf.* Collectif, 1991, pl. XII et XI. ; Coarelli,

Cajanto, 1981 ; Jimenez-Salvador, 1991, p. 122). Une structure très semblable existe au pied de l'escalier du temple de Saint-Bertrand-de-Comminges ; il s'agit d'une base d'autel monumental ou de groupe statuaire (Badie *et al.*, 1994, p. 37).

À Toulouse, des aménagements ont pu être observés à proximité de cette aire dallée. Un caniveau d'orientation est-ouest, bâti en briques liées au mortier, se situait au sud du mur de ceinture occidentale de l'escalier. Recoupée par plusieurs creusements datant de la destruction du bâtiment, cette structure ne nous est parvenue que sous une forme très fragmentaire.

Un tuyau d'adduction en plomb d'environ 10 cm de diamètre se trouvait dans la moitié orientale du dallage à la limite entre celui-ci et le radier de l'escalier ; sa fonction de canalisation ne fait guère de doute.

Enfin, une structure en creux de faibles dimensions, aux parois enduites de mortier hydraulique rose, se trouvait à l'extrémité orientale du dallage. En arrière, au nord de ce bassin, se trouvait un « socle » bâti en briques et galets liés au mortier (fig. 13). Il s'agit vraisemblablement des vestiges d'une fontaine, peut-être alimentée par le tuyau en plomb.

De tels aménagements (aire dallée, système d'adduction) sont connus par exemple devant le temple de Saint-Bertrand-de-Comminges (Sapène, 1933, p. 12 *sq.* ; Grenier, 1958, p. 334 ; Badie *et al.*, 1994).



Fig. 12. *Vue générale du dallage au pied de l'escalier du temple (dalles en calcaire du Haut-Empire recouvertes par des éléments de placage déposés). Au fond, le petit tuyau en plomb longeant le podium de l'escalier (photo L. Grimberty).*



Fig. 13. Fontaine située à l'extrémité est du dallage : socle en maçonnerie et bassin en mortier rose (photo L. Llech).



Fig. 14. Vue générale du soubassement du mur est du portique longeant le *cardo* secondaire (photo L. Grimbert).

LE PORTIQUE

La fouille de la zone située à l'est du temple a livré les vestiges d'une structure monumentale identifiable à un portique (fig. 14). D'orientation nord-sud, celui-ci se compose de deux murs distants de 10 m, parallèles au sanctuaire. Le mur occidental se trouve à 19 m du

temple. Complètement récupéré au Moyen Âge, il ne nous est parvenu qu'en négatif, sous la forme d'une tranchée d'épierrement.

Le mur oriental, d'une largeur de 0,90 m, épargné par les fosses médiévales et la halle métallique du XIX^e s., est beaucoup mieux conservé. D'une hauteur de 0,80 m, la semelle de fondation, constituée de blocs calcaires grossièrement équarris et liés au mortier, repose sur un lit de blocs calcaires disposés en épis. Des traces de soubassements de pilastres de 0,9 m de large pour 0,35 m de profondeur, espacés tous les 4 m environ, ont été observés contre le parement oriental de ce mur ; ils rythment l'édifice le long du *cardo*.

L'espace situé entre les deux murs étant profondément bouleversé par des latrines modernes et des fosses médiévales, il ne nous a pas été possible de reconnaître des éléments intermédiaires (supports de colonnade axiale) identiques à ceux retrouvés dans l'aile ouest du portique du temple lors de la fouille de la station de métro Esquirol en 1990 (Collectif, 1995, p. 49-50). Des fragments de *tegulae*, de même module que celles du temple, retrouvés à l'est du mur oriental peuvent nous donner quelques indications sur la couverture de cet ensemble. Ce portique devait délimiter l'*area sacra* du temple à l'est, au nord et à l'ouest. Par son plan, il se rapproche des cryptoportiques entourant certains temples à Narbonne (Perret, 1956, p. 7), à Lyon au « Verbe Incarné » (Mandy, 1983, p. 25-26), à Aoste (Manino, 1969) et à *Conimbriga* (Étienne, 1985, p. 5). Néanmoins, le peu de puissance des substructions du bâtiment de la place Esquirol interdit d'y voir un cryptoportique *stricto sensu*, c'est-à-dire comportant un étage enterré. Il convient plutôt de le rapprocher de portiques doubles entourant d'autres temples de *fora*, par exemple *Virunum* ou *Ampurias* (Mar, Arbulo, 1985 ; Milne, 1992, p. 107).

L'élévation de ce portique reste conjecturale. Toutefois, elle devait être identique à celle de l'aile se situant à l'ouest du temple, aperçue à la fin du XIX^e s. (Malafosse, 1893) et fouillée partiellement en 1990 (Filippo, 1993a, p. 69 ; Collectif, 1995, p. 49-50) ; elle possédait une colonnade axiale et un revêtement de petits moellons calcaires (*opus vittatum*), dont quelques exemplaires ont été remarqués dans la tranchée de récupération du mur occidental et à proximité du mur oriental de notre aile.

La décoration de ce portique (*cf.* D. Cazes, *in* : Collectif, 1995, p. 53-58) pouvait faire appel à des élé-

ments de marbres divers, massivement employés dans une structure mérovingienne s'appuyant sur le mur oriental de celui-ci (*cf. infra*, p. 219).

Les fragments architecturaux les plus nombreux découverts dans le secteur sont des éléments de placage de colonne ou de pilastres rudentés en marbre gris des Pyrénées. Ces derniers sont reliés entre eux par des agrafes scellées au plomb. Leur diamètre, avoisinant sans doute 1,50 m, témoigne de la présence d'un édifice de très grandes dimensions. Les fragments de chapiteaux en marbre des Pyrénées retrouvés dans le même contexte stratigraphique que ces placages sont ornés de feuilles d'acanthé et de frises d'oves et de dards ; cette décoration peut se rattacher à l'ordre composite. Par leur style et leurs proportions, ces fragments doivent être rapprochés d'un morceau de chapiteau colossal (hauteur conservée : 0,80 m) trouvé dans l'*area*, réemployé dans une structure postmédiévale. Le morceau appartenait sans aucun doute, malgré son piètre état de conservation, à la partie supérieure d'un grand chapiteau corinthien ou composite (fig. 15). Deux observations le prouvent : le lit d'attente supérieur, avec un trou de louve pour le soulèvement du chapiteau, ainsi

que la position et le type des feuilles encore préservées sur l'un de ses côtés. Celles-ci sont au nombre de trois : en bas, les vestiges des deux premières indiquent un premier rang qui ornait la première couronne au bas du chapiteau. À l'arrière-plan de celles-ci s'élevait la nervure axiale d'une feuille de la seconde couronne, dont la partie latérale de droite, avec son évidement

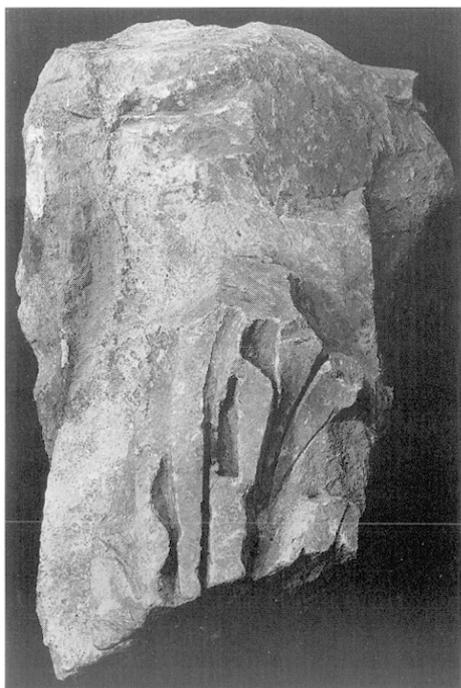
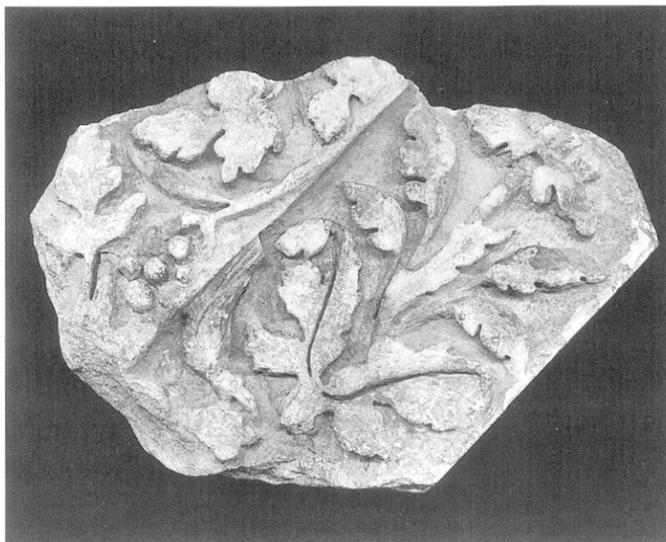
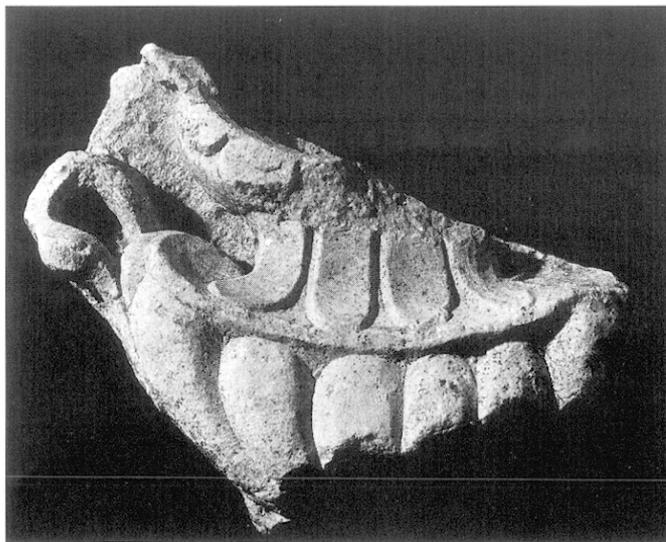


Fig. 15. Gros fragment de chapiteau corinthien ou composite, en marbre des Pyrénées (hauteur : 80 cm) (photo musée Saint-Raymond).



1



2

Fig. 16. 1, fragment d'encadrement monumental en marbre des Pyrénées ; 2, élément d'encadrement monumental (?), en marbre des Pyrénées, à décor de canthare, provenant du secteur du portique et réutilisé dans une structure du VI^e s. (photos musée Saint-Raymond).

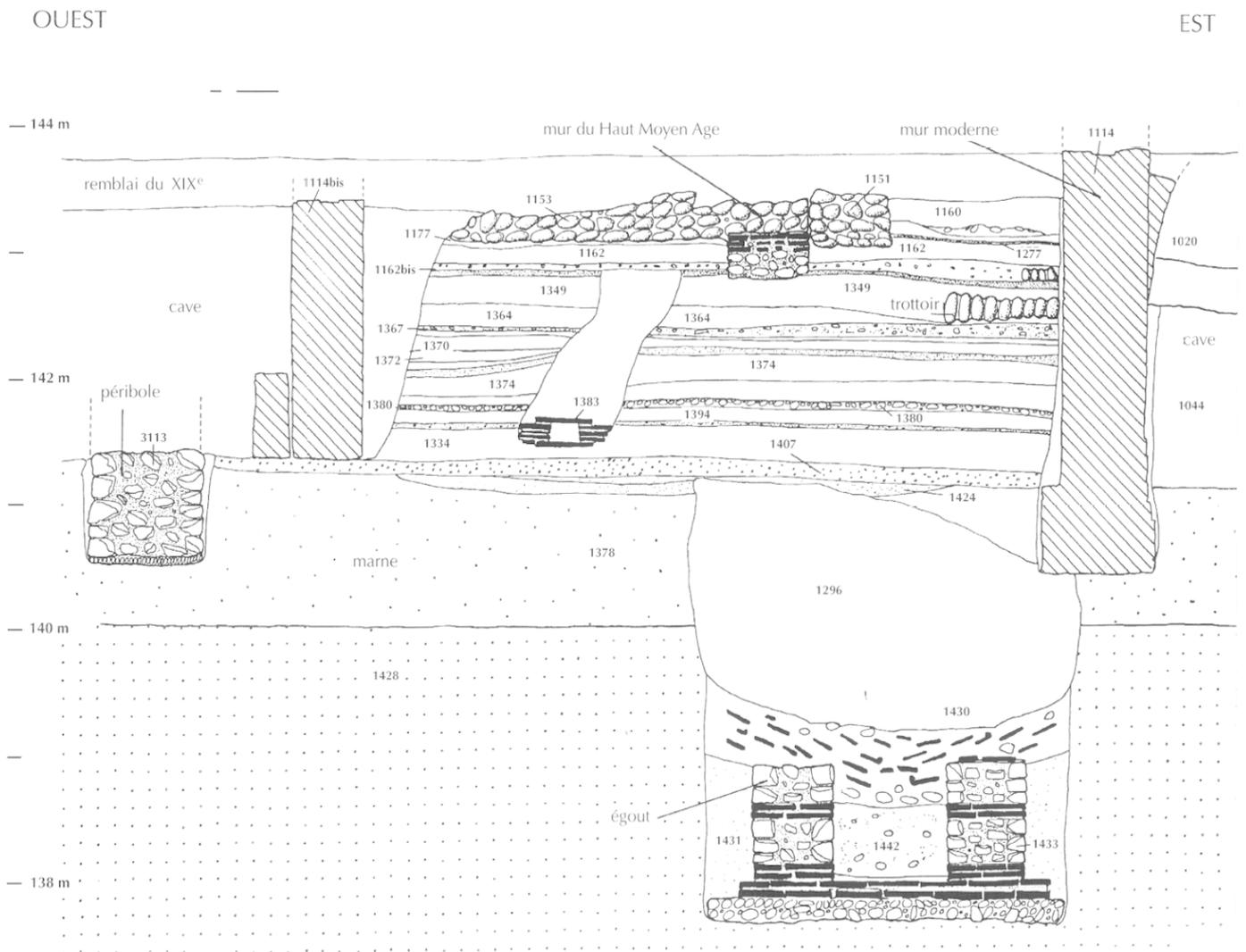


Fig. 17. Coupe stratigraphique cumulative du portique et du cardo secondaire. En fond de stratigraphie, égout augusto-libérien dont la voûte a été détruite par un puisard du V^e s. Les niveaux de voirie se succèdent jusqu'à la fin du V^e s., malgré la réduction de la bande de roulement suivie de l'installation d'un bâtiment au début du VI^e s. On remarquera les recharges de la première moitié du I^{er} s. (1424 et 1407) coupées par la fondation du portique du temple (3113) (relevé L. Llech).

caractéristique fait au trépan et quatre digitations, est l'indice majeur pour l'étude et la reconnaissance du chapiteau. C'est à la fois beaucoup – car l'on a ainsi la seule preuve de l'existence de grands chapiteaux monumentaux sur le site d'Esquirol – et très peu pour l'analyse du style de l'œuvre et sa datation. Toutefois, on peut juger de la qualité d'exécution de ce morceau qui témoigne d'un faire rapide. Le mouvement de la feuille paraît néanmoins énergique et, vu à une assez grande distance, le chapiteau devait jouer sa fonction dynamique. À titre d'hypothèse et si l'on suit la classification proposée par

D. Tardy pour les chapiteaux corinthiens de Saintes, l'œuvre pourrait tout à fait appartenir au I^{er} s. (étude D. Cazes).

Cette décoration de marbre était sans doute complétée par des encadrements dont deux fragments importants ont été retrouvés ; ils sont ornés d'efflorescences verticales pouvant jaillir d'un canthare (fig. 16, n^o 1 et 2). On peut comparer ces éléments sculptés avec des encadrements similaires découverts à Augst, au sanctuaire de Griematt, datant du troisième quart du I^{er} s. (Trunk, 1991, p. 127).

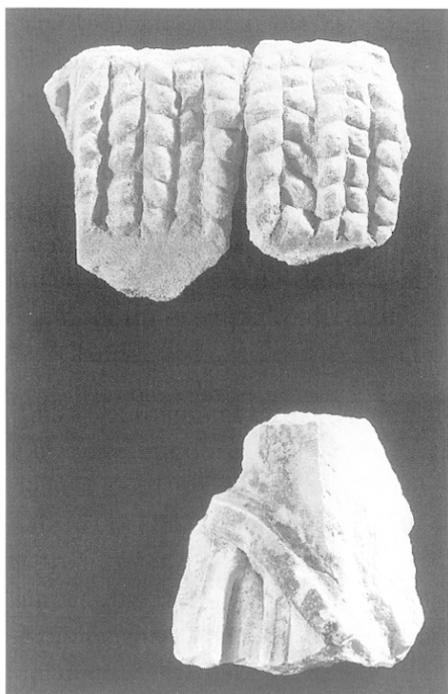


Fig. 18. Fragments de statuaire officielle en marbre (statue cuirassée), jetés dans une fosse du V^e s. en périphérie du portique (photo musée Saint-Raymond).

Enfin, un puisard du V^e s. percé dans le *cardo* longeant le portique (fig. 17), en vue d'atteindre l'égout du I^{er} s., a livré des fragments de statues de marbre brûlés. De nombreux éléments de chutes de draperie, mais aussi deux fragments de statues cuirassées incitent à y voir un décor statuaire à caractère officiel associé au portique, comme c'est souvent le cas en périphérie des sanctuaires majeurs des cités romaines (fig. 18). La mise au rebut de la statuaire des *fora* à la fin de l'Antiquité, notamment en jetant les statues dans des puits, est un phénomène fréquemment attesté (cf. par exemple le portrait de Domitien retrouvé dans un puits près du portique du *forum* de Munigua mais aussi en Afrique comme à *Bulla Regia*...).

PHASE D'UTILISATION

La récupération systématique des matériaux durant l'Antiquité tardive puis l'important décaissement du XIX^e s., lors de l'implantation d'un marché couvert

métallique avec sous-sol, ont fait disparaître l'essentiel des niveaux contemporains de l'utilisation de l'ensemble monumental. Toutefois, nous avons pu observer à l'ouest du temple une recharge recouvrant par endroits un niveau de galets reposant sur le substrat remanié. Cette recharge, de moins de 10 cm d'épaisseur, est composée d'éclats de calcaire mêlés à du limon, associés à du mobilier céramique. Neuf niveaux représentatifs comprenant au total 874 tessons ont été étudiés. Il s'agit pour la plupart de remblais de construction synchrones, localisés sur la périphérie du temple (fig. 19). Bien que perturbés sur leur partie sommitale par les niveaux de destruction de la fin du IV^e s., ils ont permis d'établir une datation assez précise de la fondation du temple, de l'*area* et du portique.

La céramique sigillée associée, à 90 % originaire des ateliers de La Graufesenque, représente 9,7 % du mobilier céramique retenu. Le lot mis au jour se situe dans une fourchette chronologique comprise entre 1 (Halt. 16) et 90 de notre ère (Drag. 37). Toutefois la majorité des fragments sont des productions de la période de transition de La Graufesenque (60-80 de notre ère). On rencontre, toujours en faible nombre, des restes de plat Drag. 15-17, de bols Drag. 27 lisses et 29b à décors de rinceaux originaires de Montans ainsi qu'une panse de bol Drag. 37 à motifs végétaux empâtés. On note aussi quelques tessons résiduels de gobelet « pré-sigillée » de type Haltern 16, produits entre 1 et 40.

La forme de loin la plus représentée (64,7 %) est l'encrier Hermet 18 (*atramentarium*). L'observation des tessons de ce type a donné un nombre moyen équivalant à une dizaine d'encriers, dont deux exemplaires exceptionnels à vernis « marbré » (étude A. Vernhet). La majeure partie des fragments présente encore des traces d'encre noire sur leur partie interne. La découverte de ce type d'objet en proportion importante, alors qu'il est généralement très rare, laisse entrevoir des activités spécifiques liées au temple d'Esquirol (écoles ?, archives ?), (fig. 20). Un exemplaire identique d'*atramentarium* a été découvert dans un contexte flavien près du temple de Saint-Bertrand-de-Comminges (Badie *et al.*, 1994, p. 58).

La céramique commune à postcuisson oxydante constitue le lot le plus important de la zone étudiée (36,4 %) (étude L. Llech). Les formes identifiables sont essentiellement des urnes à lèvres épaissies de petites dimensions. Les récipients ouverts sont représentés par des coupes ou des jattes à pied annulaire. On remarque

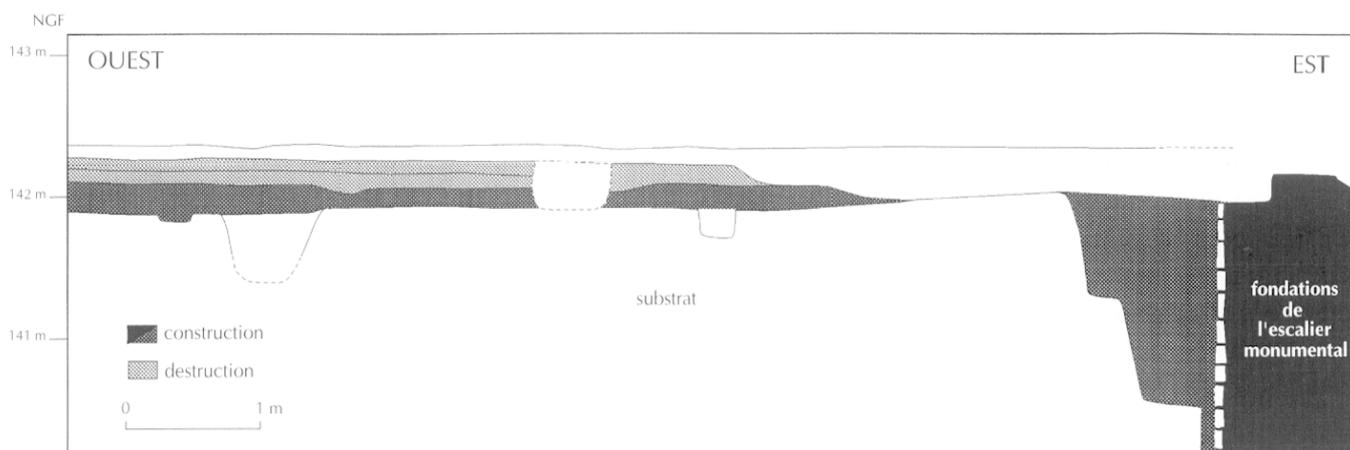


Fig. 19. Coupe est-ouest à l'ouest du podium du temple montrant les niveaux de construction et de destruction de celui-ci (relevé L. Grimbert).

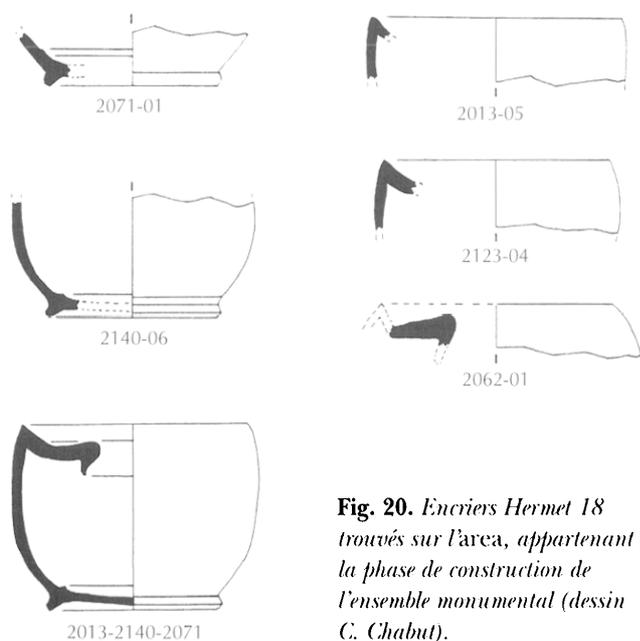


Fig. 20. Encriens Hermet 18 trouvés sur l'arca, appartenant à la phase de construction de l'ensemble monumental (dessin C. Chabut).

aussi quelques éléments appartenant à des cruches à manchon ou à des pichets proches des formes produites dans l'atelier de Sallèles-d'Aude. Toutefois, la qualité de leur pâte est sensiblement différente : de couleur rouge orangé, elle présente une forte proportion de dégraisant donnant un aspect grossier à l'ensemble de ces récipients. Même si la mauvaise conservation de cette céramique a nui à son identification typologique, les formes présentes offrent des caractères classiques pour la région

si l'on se réfère aux collections issues d'autres sites datant de la même période.

La céramique commune à postcuisson réductrice présente des caractères généraux assez semblables à ceux des productions découvertes en milieu augusto-tibérien, ce qui n'est pas étonnant en soi en raison de leur filiation directe. En revanche, on constate une certaine évolution typologique avec la disparition des urnes à cuire à panse peignée au profit de nouvelles formes : les cruches ou cruchons paraissent constituer dans cette période le type le plus utilisé. Les formes ouvertes, quant à elles, sont peu représentées : on ne compte que quelques fragments de bords pouvant appartenir à des jattes ou à des coupes assez frustes.

On note également un pourcentage encore significatif de céramiques à pâte claire dites « italiques » (13,4 %). Les formes appartiennent exclusivement à des *arnochoés* à pâte légèrement micacée munies d'une anse bifide, trifide ou exceptionnellement torsadée. La proportion encore importante de ces récipients pourrait indiquer une durée de production de ces formes jusqu'à la fin du I^{er} s. Il se peut néanmoins que nous soyons en présence d'imitations locales.

L'apparition de la céramique dorée au mica blanc, appelée communément « micacée », marque aussi cette séquence chronologique. Rencontrée en faible quantité sur le site (1,6 %), elle offre un registre de formes assez standardisées typiques de la région toulousaine. Il s'agit presque exclusivement de formes ouvertes représentées

par de petites coupes carénées, alors que quelques tessons appartiennent à de petites urnes à bord déjeté ainsi qu'à des gobelets ovoïdes.

Les fragments d'amphores (24,80 % du mobilier céramique) offrent un éventail typologique relativement varié. La majeure partie des tessons provient de la péninsule Ibérique : on rencontre en grandes proportions des fragments de type Dressel 20 et plus sporadiquement des éléments d'amphore à saumure Pascual 1. Les récipients d'origine italique sont exclusivement du type Dressel 2-4. Les amphores gauloises, retrouvées en faible nombre, sont représentées par les formes 4 et 5. Enfin, on note un petit nombre de tessons de Crétoise 4-Dressel 43 reconnaissables à leur anse munie d'un ergot caractéristique.

Ce lot donne une fourchette chronologique large, comprise entre la première moitié du I^e et le début du II^e s. ; elle ne contredit toutefois pas les datations fournies par la céramique sigillée.

Le mobilier antique issu de la zone monumentale permet donc de proposer une date de construction du temple et du portique entre 60 et 100 de notre ère (céramique sigillée, fragments de lampes à volutes de type Deneauve 4, cf. étude L. Llech et A. Vernhet).

D'un point de vue stratigraphique, ces horizons peuvent être contemporains de la construction du sanctuaire puisqu'ils sont mêlés à des éclats de calcaire semblant correspondre à un niveau de travail postérieur au creusement des fondations. Un horizon semblable a été découvert autour du temple de Saint-Bertrand-de-Comminges (Badic *et al.*, 1994, p. 46 et 61). Place Esquirol, ces remblais devaient être recouverts par un niveau de circulation peut-être matérialisé par des dalles identiques à celles recueillies au sud du temple, mais ayant dû faire l'objet d'une récupération systématique vers l'an 400.

Concernant le temple, aucun mobilier à caractère « cultuel » n'a été mis au jour. Néanmoins, à l'angle sud-est du *podium* a été découverte, dans un contexte stratigraphique incertain, une vidange de foyer perturbée par une fosse de l'Antiquité tardive. Elle a livré un lot homogène de 115 ossements animaux dont environ un tiers est plus ou moins carbonisé en fonction de sa position par rapport aux flammes. L'essentiel de cet ensemble, étudié par I. Rodet-Belarbi, est constitué par les restes d'un bœuf ou d'un taureau (*Bos taurus*) de forte corpulence dont le crâne porte la trace d'un coup ayant tranché les

frontaux transversalement. La largeur de l'instrument utilisé était de 25 à 30 cm au minimum. S'il ne peut guère s'agir d'un coup de couperet destiné à fractionner la boîte crânienne afin d'en extraire la cervelle – cette dernière aurait été gravement endommagée par la brutalité du coup –, il ne peut s'agir non plus du coup de hache asséné à l'animal afin de le tuer car il doit être porté sur la nuque, scène longuement illustrée sur divers bas-reliefs (Prieur, 1982 ; 1988, p. 178), à moins que la bête n'ait relevé la tête au dernier moment. Ce fragment de crâne avec une telle découpe est unique sur le site du parking Esquirol.

PHASE DE DESTRUCTION

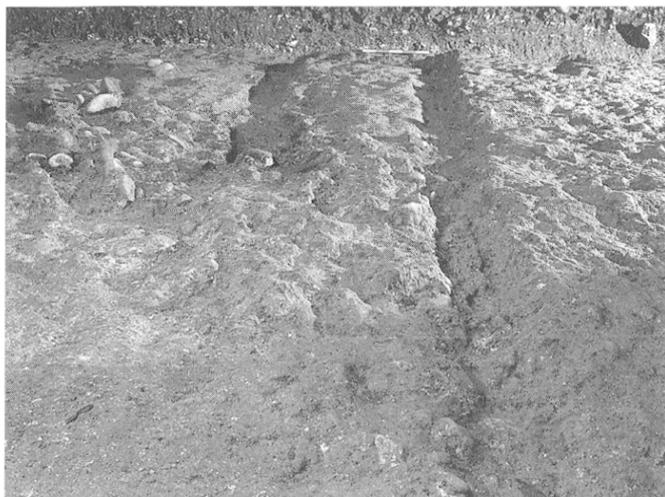
LE TEMPLE ET L'AREA

À l'est et surtout à l'ouest du *podium* et de l'escalier monumental a été mis en évidence un niveau composé d'éclats de calcaire parmi lesquels de très nombreuses nervures de colonnes débitées des tambours. Cette couche recouvre directement le niveau à enciers précédemment cité. Il est probable que cet horizon de 20 à 30 cm d'épaisseur témoigne de la mise à bas de la colonnade du *pronaos* suivie d'une opération de retaillage *in situ* de ses composantes. Les tailleurs de pierres ont alors abandonné sur place les déchets résultant de cette récupération des matériaux, c'est-à-dire tous les éléments en relief (arêtes, moulures de bases, sculptures...). Dans le même horizon sont présents de nombreux fragments de plaques de marbre gris, appartenant sans doute à un revêtement externe, indice supplémentaire d'un démontage systématique des superstructures du temple (fig. 21, n° 1).

Cette destruction du sanctuaire a lieu entre la fin du IV^e et le début du V^e s., datation effectuée d'après le mobilier abondant issu des nombreux remblais de démolition (imitations d'antoniniens du III^e s., monnaies de Constantin I et II, Crispus et Constance II au type *GLORIA EXERCITUS*, types frustes de la seconde moitié du IV^e s., céramique à engobe argileux, dérivée de sigillée paléochrétienne languedocienne grise et orange, lampes de type Atlante VIII, amphores hispaniques et africaines...).

Après cette destruction systématique qui revêt sans doute un caractère officiel (cf. *infra*, p. 232), on assiste

à un réaménagement de l'espace autour du temple dans le courant du V^e s. (dérivée de sigillée paléochrétienne languedocienne à dominante grise, dérivée de sigillée paléochrétienne atlantique, lampes de type Atlante X, amphores proche-orientales... Les types monétaires restent similaires, avec cependant une plus grande fréquence d'imitations légendées *FEI. TEMP*



1



2

Fig. 21. 1, vue du niveau marquant la destruction des superstructures du temple, comportant des ornières (conglomérat de débris calcaires) (photo L. Grimbet) ; 2, niveau de circulation du V^e s., à l'ouest du podium, composé de matériaux de destruction provenant du temple : blocs calcaires, briques, tuiles et galets (photo L. Llech).

REPARATIO). À l'ouest du *podium*, un important niveau de circulation est mis en place. Les recharges successives sont composées de matériaux de démolition concassés et damés (éclats de marbre et de calcaire, *tegulae* de grand module) issus en grande partie du temple (fig. 21, n° 2). Au sud du *podium*, dans l'axe de l'escalier, le revêtement de l'*area* est partiellement arraché et remblayé, puis recouvert d'un nouveau « dallage ». Il se compose de plaques de marbre sans doute issues de la démolition du temple, retournées et déposées en respectant quasiment l'ordonnance de l'ancien dallage. Un foyer provisoire est installé sur le radier de celui-ci, fortement endommagé par endroits par des récupérateurs de matériaux². À l'est du *podium*, des niveaux semblables ont dû être installés, mais ils ont souffert d'aménagements médiévaux.

Une dernière phase, probablement de la fin du V^e ou du VI^e s. d'après la stratigraphie et l'étude du rare mobilier, voit l'installation de structures en matériaux légers au sud-ouest du *podium*, dont les poteaux perforent le niveau de circulation tardif (fig. 22). À l'est, un mur bâti avec des fragments de sols antiques, perpendiculaire à la paroi orientale du temple, s'appuie contre ce dernier. En périphérie du *podium* et de l'escalier, plusieurs fosses-dépotoirs remplies de matériaux de destruction sont mises en place. Échelonnées chronologiquement entre le début du V^e et le début du VI^e s., elles respectent le parement du *podium*, à l'exception d'une fosse qui semble avoir perforé les substructions du *pronaos*; cette dernière est datable par le mobilier céramique des VI^e-VII^e s. (*ollae* à bord en bandeau).

Il semble donc qu'au VI^e s. le *podium* subsiste en élévation, malgré la ruine des superstructures.

2. Il faut signaler dans ce contexte la présence inattendue d'un crâne humain, isolé dans un remblai de démolition du V^e s. au pied de l'escalier monumental. Il s'agit d'une *calvaria* d'adulte mâle. Située au contact du radier de l'*area*, légèrement décalée vers l'ouest par rapport à l'axe de l'escalier, elle reposait sur l'occipital. Il ne peut s'agir d'une inhumation *stricto sensu* : c'est par ailleurs le seul ossement humain découvert en contexte sur le site. Sa présence, à l'endroit précis où d'après les sources le crâne de l'évêque Saturnin avait éclaté en 250 sur les marches du *Capitolium* (cf. *infra*, p. 223), pourrait être intentionnelle, à une époque où le culte de l'évêque, à travers celui de ses reliques, est en plein essor. Il serait bien sûr aventureux d'aller plus loin dans l'analyse.

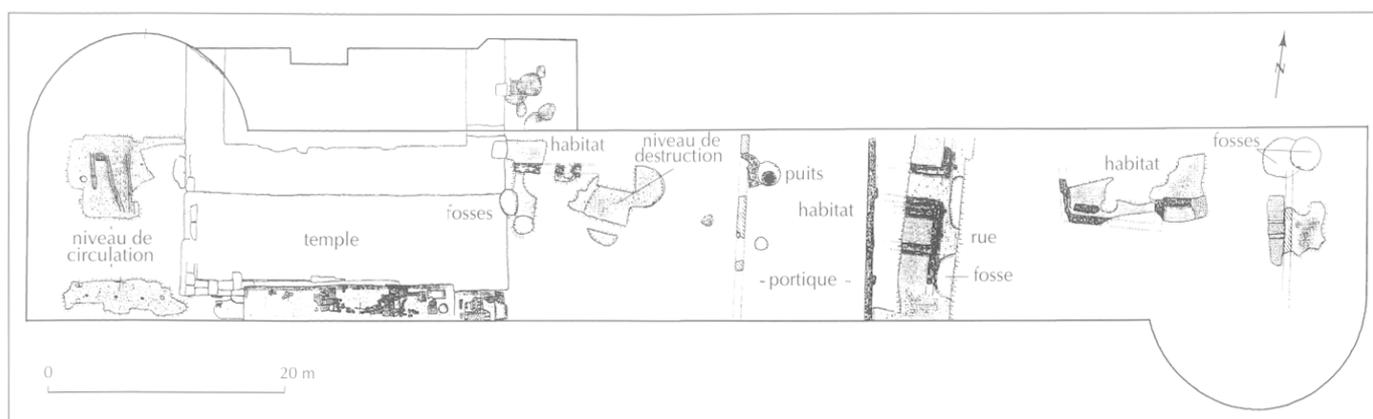


Fig. 22. Structures du V-VII s. : habitats, fosses et niveaux de circulation (relevé L. Llech).

LE PORTIQUE

Le secteur du portique ayant été fortement perturbé par l'urbanisme moderne et le marché métallique, il a été difficile d'appréhender les différentes phases de sa destruction. Le mur occidental (côté *area*) a fait l'objet d'un épierrement intégral entre 1100 et 1300 d'après le mobilier céramique présent dans la tranchée de récupération. Le mur externe longeant le *cardo* a sans doute été conservé longtemps en élévation, même si son revêtement paraît avoir été prélevé et débité au VI^e s. pour établir les fondations de murs à solin (marbres, tuiles, calcaire et surtout galets liés à la terre) constituant un bâtiment à petites pièces, parallèle au portique et adossé à lui, empiétant sur la chaussée de l'ancien *cardo* provisoirement abandonné. Ainsi le portique comme le *podium* influencent-ils encore l'urbanisme mérovingien.

Des structures parasites comparables autour du temple du *forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges ont récemment été mises en évidence (Badie *et al.*, 1994, p. 67).

INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Les résultats de la campagne de fouilles de 1992-1993, complétés par un dépouillement systématique des sources et de la bibliographie, permettent de proposer une identification ainsi qu'une hypothèse de restitution du temple.

IDENTIFICATION DU SANCTUAIRE : LE CAPITOLIUM DE TOLOSA ?

Un faisceau d'indices archéologiques, topographiques et textuels converge pour identifier le temple au sanctuaire de la triade capitoline, dont la présence autour de la place Esquirol était, rappelons-le, soupçonnée par l'historiographie moderne (Martin-Chabot, 1918 ; Labrousse, 1968).

DONNÉES TOPOGRAPHIQUES : LE TEMPLE PRINCIPAL DU FORUM DE TOULOUSE

L'importance du sanctuaire de la place Esquirol réside, outre ses dimensions monumentales, dans la place qu'il occupe au sein de la cité antique, au cœur de celle-ci. Son portique est longé à l'ouest par le *cardo maximus* (*cf. infra*, p. 229) ; au sud, l'*area* est vraisemblablement bordée par le *decumanus maximus*. Il se situe donc au nord-est du croisement des deux artères principales de la ville antique. Mieux, l'étude du cadastre médiéval, conjuguée aux découvertes anciennes et aux fouilles récentes, permet de penser qu'il s'agit du temple du *forum*, occupant le côté nord de celui-ci (*cf. infra*, p. 230, fig. 28).

Cette fonction de sanctuaire principal du *forum* restreint le nombre des dédicaces envisageables. Il pourrait s'agir d'un temple du culte impérial, celui-ci ayant été particulièrement développé en Narbonnaise (Gros, 1991, p. 40-41). En effet, les études récentes sur le culte impérial et ses sanctuaires urbains ont montré l'importance du

phénomène depuis Auguste et durant toute l'Antiquité classique. Ainsi, de nombreux temples principaux de *fora* relèvent certainement du culte impérial (cf. par exemple Étienne, 1985 ; Hanlein-Schäfer, 1985 ; Collectif, 1990 ; Trunk, 1991 ; Balty, 1993 ; Gros, 1996). Plusieurs chercheurs ont d'ailleurs insisté sur l'« impérialisme » de la dévotion rendue aux empereurs, entraînant un affaiblissement des cultes traditionnels issus de la République et en particulier celui de la triade capitoline (cf. par exemple Étienne, 1985, p. 15 ; Gros, 1986). Ainsi, les temples du culte impérial en Narbonnaise auraient en quelque sorte imité le *Capitolium* des colonies italiennes (Gros, 1990a, p. 57) en prenant leur place dans la partie nord du *forum*. Ces temples du culte impérial sont quasi systématiquement entourés de *porticus triplex*, portiques ou cryptoportiques formant un véritable « écrin » autour du temple (Étienne, 1985, p. 12 ; Balty, 1993). Ceci, joint à un hypercriticisme systématique dont ont fait l'objet les sources de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge se référant aux *Capitolia*, a conduit depuis U. Bianchi (1973, p. 75) à minimiser le rôle présumé des temples consacrés à la triade capitoline sous l'Empire, notamment en Gaule. Cependant, des recherches récentes ont montré que le culte capitolin n'a pas été détruit par le culte impérial (Todd, 1985, p. 62). Ainsi la plupart des Capitoles républicains continuent à fonctionner sous l'Empire (comme à *Ampurias* par exemple), alors que d'autres sont restaurés ou nouvellement créés un peu partout dans les provinces, jusqu'au III^e s. De même, la présence d'un portique « en *pi* » entourant le sanctuaire principal d'un *forum* ne saurait préjuger du culte qui y est rendu, impérial ou capitolin (Fishwick, 1992).

Il en résulte une extrême difficulté à identifier le culte rendu dans les sanctuaires majeurs des *fora* de Gaule et des provinces voisines. Cette hésitation des archéologues et des historiens devant la nature exacte du principal lieu de culte civique est patente, notamment en Espagne (Blutstein-Latremolière, 1991, voir catalogue des « places capitoline »). Ici comme ailleurs, seule une minorité de sanctuaires peut être attribuée de façon sûre au culte impérial ou à celui de la triade capitoline, la majorité restant « anonyme ». Ce constat peut aussi s'appliquer à la Gaule où, si peu de Capitoles ont été découverts jusqu'à présent (Todd, 1985, p. 64), le culte de la triade capitoline est attesté et plusieurs sites potentiels existent (Martin, 1991, p. 158 sq.).

Pour en revenir au temple de Toulouse, l'espace compris entre la place Esquirol et la place Rouaix constitue le point culminant de la cité antique à 143 m, dominant de 13 m le lit de la Garonne (Labrousse, 1968, p. 41 ; Bacrabère, 1977, p. 67-68) ; il est tentant, avec les réserves d'usage, de mettre ceci en relation avec la prescription de Vitruve (I, 7, 1) : « Les temples des dieux tutélaires, de même que ceux de Jupiter, Junon et Minerve, seront placés à l'endroit le plus élevé afin que, de là, on découvre la plus grande partie des murailles de la ville. »

Par ailleurs de nombreux Capitoles ont été construits sur le *forum*, surtout à son extrémité nord, côté considéré comme le plus noble et lieu privilégié du culte municipal (Bianchi, 1949, p. 365-368). L'exemple de *Virunum* montre à ce sujet une organisation de l'espace très proche de celle de Toulouse (Vetters, 1977, p. 315). Il arrive que les deux traditions se rejoignent, l'extrémité septentrionale du *forum* étant aussi un lieu élevé, comme c'est le cas à Florence et Brescia (Bianchi, 1949, p. 369) où l'escalier débouche vers le sud face au *forum*. Le site et l'orientation du temple de la place Esquirol pourraient avoir été choisis en fonction de cette double tradition.

La forme générale du *podium* du temple peut, elle aussi, renvoyer à un Capitole : le rapport longueur/largeur pourrait être (cf. *infra*, p. 221) de 4/3 à Toulouse (120 x 90 pieds de 29,6 cm), proche du rapport de 6/5 que préconise Vitruve pour les temples toscans-étrusques à trois *cellae* (IV, 7, 1, cf. Gros, 1990b). Ce plan semble être à l'origine des Capitoles républicains et impériaux précoces (Cagianò de Azevedo, 1940, p. 73 ; Bianchi, 1949, p. 373 ; Castagnoli, 1959, p. 326). Des rapports comparables existent au Capitole de Rome, de Narbonne, *Cirta*, Timgad (Barton, 1982, p. 334), Xanten (Hinz, 1975), Cologne (Hellenkemper, 1975, p. 804-806), *Virunum* (Castagnoli, 1959, p. 329). On notera les dimensions très proches des trois *podia* au regard du temple de Toulouse : 28 x 34 m à Cologne, 33,9 x 26,9 m à *Cirta*, 24,6 x 34,9 m à *Virunum*. Le temple de Toulouse s'insère donc parfaitement dans une typologie du plan au sol des *podia* des Capitoles d'Italie, de Germanie, d'Afrique et de Gaule (fig. 23 à 25). En outre, ces temples respectent la prescription de Vitruve (IV, 7, 1) qui stipule « que la longueur soit divisée par moitié, la partie située à l'intérieur étant assignée à l'espace des salles cultuelles et la partie la plus proche de la façade étant réservée à l'ordonnance des colonnes » (texte établi et traduit par P. Gros, 1990b).

DONNÉES TEXTUELLES

Le Capitolum de Toulouse est le seul temple de la ville à être mentionné nommément par les sources antiques, relayées par les textes du Haut Moyen Âge. Le souvenir de sa localisation a perduré jusqu'au XIII^e s.³. Tous ces textes sont remarquables par leur homogénéité et leur caractère convergent. Parmi ceux-ci, trois datent de l'Antiquité tardive et cinq sont d'époque mérovingienne. Nous présentons ici les plus significatifs (pour une étude détaillée du corpus cf. Boudartchouk, Arramond, 1993).

• La *Passio Sancti Saturnini* (réf. *Bibl. Hag. Lat.* n° 7496, édition Ruinart 1689 ; traduction Baudot et Chaussin, 1935, t. XI, p. 974 sq.) raconte l'histoire du martyr de Saturnin, premier évêque de Toulouse, lors de la persécution de Dèce en 250.

Alors qu'il passe devant le Capitole, situé entre sa maison et son église, Saturnin, jugé responsable du mutisme des statues, est traîné sur les marches du temple où on le convie à sacrifier aux dieux. Devant son refus, il est attaché au taureau préparé pour un sacrifice solennel. La bête, chassée des degrés de l'escalier du temple, entraîne Saturnin dont la tête se brise sur les marches. Son corps sans vie est traîné par le taureau furieux jusque hors des murs de la ville (cf. *op. cit.*). Ce texte a été rédigé par un clerc toulousain vers 410-420, sans doute en se servant d'un manuscrit plus ancien⁴.

3. La validité des données textuelles de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Âge se rapportant aux Capitoles a été fréquemment mise en cause (cf. Gros, 1986, p. 112 par exemple), en arguant de l'imprécision du vocabulaire comme de la méconnaissance présumée de la nature précise d'un Capitolum par les auteurs latins tardifs. Il est néanmoins capital d'étudier ces témoignages sans *a priori* et au cas par cas, certaines sources pouvant difficilement être mises en doute lorsqu'elles sont convergentes entre elles et corroborées par d'autres témoignages. Le cas de Narbonne est à cet égard particulièrement intéressant puisque le corpus des textes de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge se référant au Capitole de cette cité est tout à fait comparable à celui de Toulouse (cf. en dernière analyse le remarquable article de D. Fishwick, 1992, p. 381-420). Un recensement des mentions tardives des Capitolia est en cours par les auteurs.

4. « *Cumque supradicto Episcopo ad ecclesiam id temporis parvulam juxta Capitolum, quod inter domum suam et domum Dei erat, frequens itus esset ac reditus [...]. Hujus etiam fidei esse episcopum Saturninum cujus crebro juxta Capitolum transitu ad conspectum viri illius exterrita deorum suorum ora siluissent [...].* (§ 2 et 3).

Omnis sanctum virum insanientum turba circumdat, ac praesbytero uno ac duobus diaconibus qui obsequiis ejus adhaeserant, per fugam lapsis, ad Capitolum solus attrahitur [...]. (§ 4).

On peut retenir de ce texte l'existence *intra-muros*, près d'une voie de communication, d'un temple doté d'un escalier monumental et donc d'un haut podium.

La plus ancienne *missa* à Saturnin, sans doute composée durant la seconde moitié du V^e s. (Férotin, 1912, p. 31), évoque également en des termes comparables la topographie du Capitolum⁵.

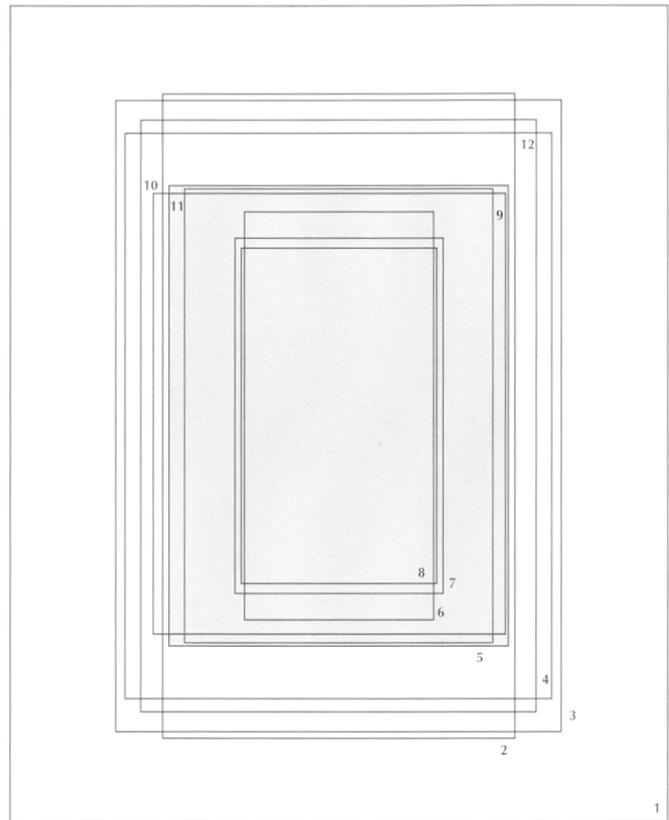


Fig. 23. Dimensions comparées de différents podia de Capitoles (d'après Barton, 1982, complété) : 1, Rome ; 2, Cumes ; 3, Narbonne ; 4, Cirta (grand temple) ; 5, Tingad ; 6, Pompéi ; 7, Ostie (temple d'Hadrien) ; 8, Thuburbo Maius ; 9, Cologne ; 10, Cirta (petit temple) ; 11, Virunum ; 12, Xanten ; tramé, Toulouse (dessin J.-L. Boudartchouk).

Ad posteriora tauri ipsius defluebat, sancti viri pedes inligant, actumque stimulis acrioribus taurum de superiori capitoli parte in plana praecipitant. Nec mora : inter primos descensus ipsius gradus, capite colliso cerebroque excusso et omni membrorum parte corpore lacerato, dignam deo animam christus excepit [...]. » (§ 5).

5. « *Qui quum correptus ad Capitolum duceretur [...] per gradus quibus Capitolum descendebatur demens turba praecipitat. Statimque inter ipsos primi ordinis gradus confractis capitis compagibus, soluta cerebri interna dissiliunt.* »

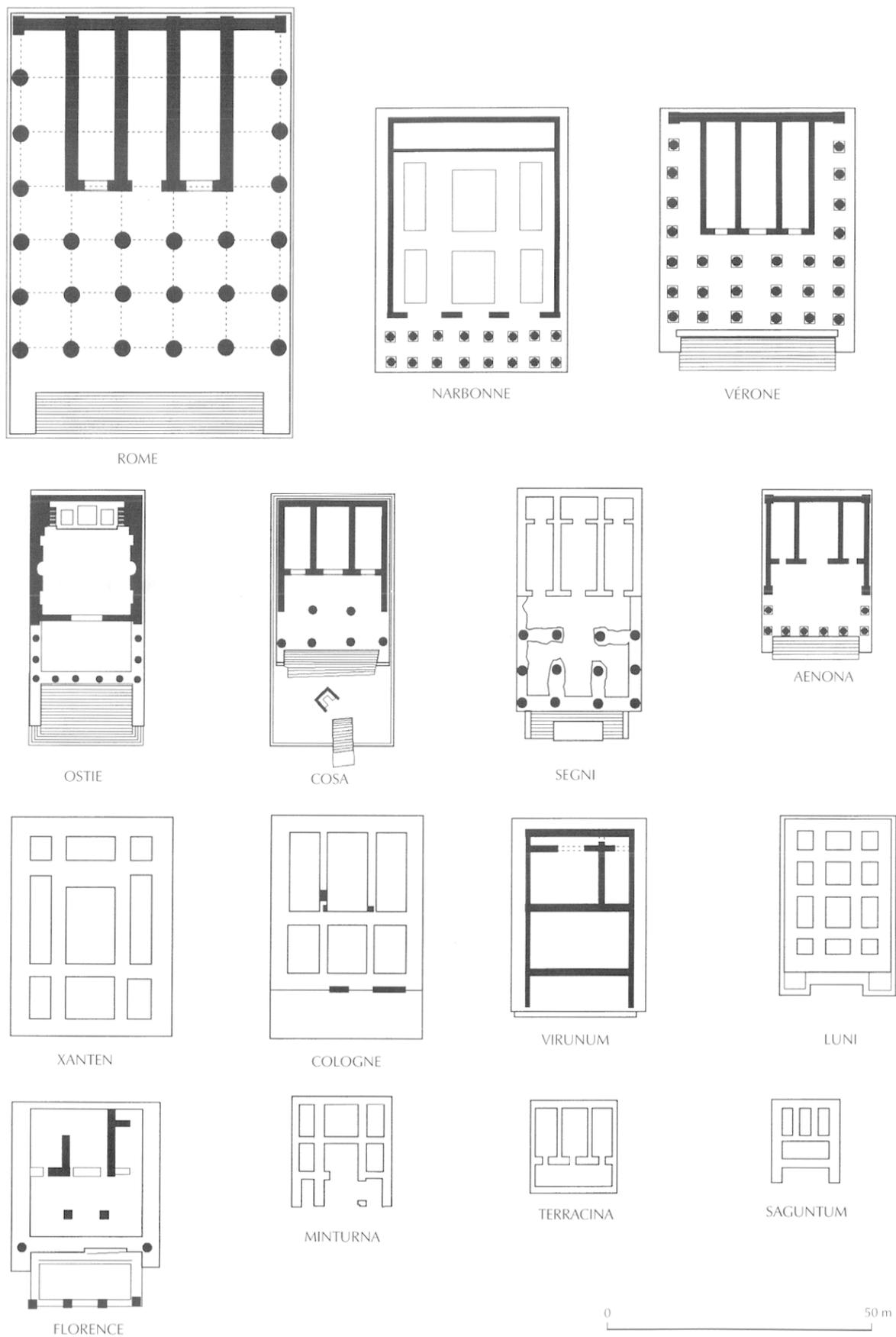


Fig. 24. Plans de Capitols d'après divers auteurs (dessin J.-L. Boudartchouk, L. Llech et L. Grimberty).

• Sidoine Apollinaire, qui a séjourné à la cour wisigothique de Toulouse, dans sa *Lettre à Firminus* (*Épist.* IX-16) écrite vers 481-482, mentionne le Capitole de Toulouse et ses divinités, l'insistance sur Minerve aux côtés de Jupiter se comprenant d'autant mieux dans le cadre d'une cité qualifiée de *Palladia Tolosa*. Ceci rend peu probable l'hypothèse du terme « capitole » utilisé au sens générique de « temple païen », comme l'ont fait rarement certains auteurs de l'Antiquité tardive, relevée par Du Cange⁶.

On peut lire en effet dans le texte de Sidoine : « Celui qui occupa le siège épiscopal de Toulouse et fut précipité du haut des marches du Capitole. Reniant Jupiter et Minerve [...] il fut attaché par la foule égarée au flanc d'un taureau qui n'avait pas connu le joug, afin que la bête, lancée violemment sur les degrés de l'escalier, dispersât dans sa course les membres déchirés du cadavre et teigne les pierres de la pulpe chaude du cerveau [...] »⁷.

Le souvenir du temple de la triade capitoline de Toulouse est toujours présent à la fin du VI^e s. chez Grégoire de Tours et Venance Fortunat.

• Grégoire de Tours se borne à paraphraser la passion du V^e s. ou un texte proche, qu'il évoque dans son *De gloria martyrum* (*Pat. Lat.* LXXI, col. 749-750) où il mentionne la mort de Saturnin « *per gradus Capitolii praecipitatus* » ainsi que dans *Historia Francorum* (éd. Picard, 1886, I, 30) « *Ad capitolium duceretur [...] de capitolio praecipitatus* ».

• Venance Fortunat a composé en 567 deux poèmes en l'honneur de Saturnin alors qu'il était de passage à Toulouse, se dirigeant ou revenant de Galice (Reydellet,

1994, p. XIV). Ces deux poèmes sont liés à la consécration d'une nouvelle église en l'honneur de l'évêque Saturnin, bâtie à l'initiative du duc franc Launebode et de sa femme Berethrude. Le premier poème (Fortunat, *Carm.* II-7, cf. Reydellet, 1994, p. 59), prononcé sans doute sur le site même lors de la consécration de l'église, est un panégyrique de l'évêque s'inspirant de la *passio* ou d'un texte comparable. Après avoir rappelé le souvenir du *locus* du martyr, c'est-à-dire le Capitole (« *ad capitolia duxit* »), l'auteur insiste sur le parcours sinucoux du taureau dans les rues de la ville. Le second poème (*ibid.*, II-8, p. 61-62) a sans doute été prononcé lors du banquet qui suivit la cérémonie (*ibid.*, p. 59 note 45) ; il est intitulé « *De Launebode qui aedificavit templum sancti saturnini* ». Il

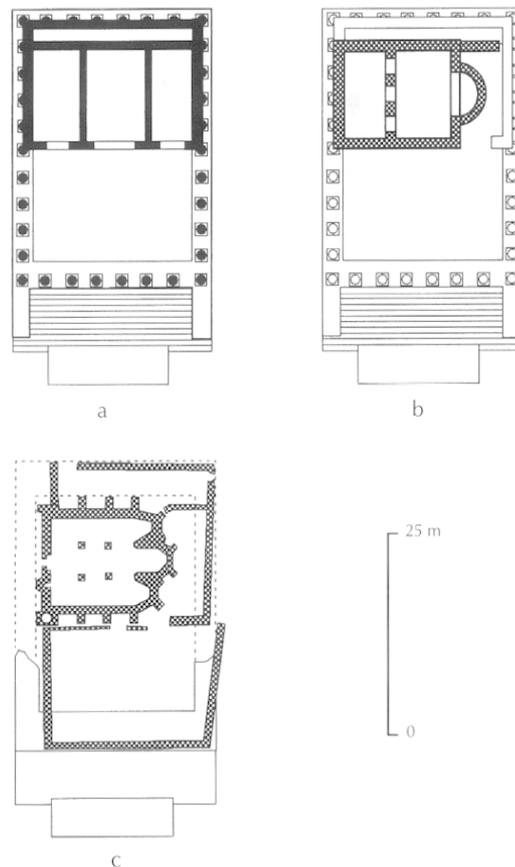


Fig. 25. Hypothèses de reconstitution : a, temple de Toulouse modélisé à partir des observations de terrain, du cadastre médiéval, des découvertes anciennes, des modèles théoriques et des sources ; b, implantation de la basilica construite en 567 sur les ruines du temple ; c, le Capitole et l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud flanquée de la maison du prieur, d'après le cadastre de la fin du XV^e s. et les découvertes archéologiques faites en 1992 (Boudartchouk, Arramond, 1993) (dessin H. Molet et L. Grimberty).

6. *Glossarium mediae et infimae Latinitatis*, Paris 1883-1887, art. *Capitolium*. Ces exemples ont été repris et développés notamment dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris 1907-1965, art. *Capitolium*. Cf. aussi A. Blaise, *Dictionnaire latin français des auteurs chrétiens*, éd. Brepols, 1954, p. 130. Il est capital d'étudier le contexte précis de ces mentions tardives.

7. *E quibus primum mihi psallat hymnus
qui Tolosatem tenuit cathedram,
de gradu summo Capitoliorum
praecipitatum ;
Quem negatorem Iouis ac Minervae
et crucis Christi bona confitentem
vinxil ad tauri latus iniugati
plebs furibunda,
Ut per abruptum bove concitato
spargeret cursus lacerum cadaver
cautibus tintis calida soluti pulle cerebri.*

s'agit du panégyrique de Launebode et sa femme, qui viennent de faire construire un « *templum* » sur le lieu même où Saturnin « reçut les liens », c'est-à-dire en haut des marches du Capitole, locus qui, précise Fortunat, n'avait été égayé par l'honneur d'aucun temple (chrétien) ⁸.

On notera l'ambiguïté de l'expression « *culmina sancta* », que l'on pourrait traduire par « édifice sacré » mais qui désigne aussi dans la langue classique un temple païen. On ne connaît rien de ce « *templum* » fondé sur les ruines du Capitole en 567. Peut-être a-t-il perduré durant le Haut Moyen Âge sous la forme d'un oratoire dédié à saint Pierre, compagnon de Saturnin, instigateur de sa mission dans l'hagiographie légendaire, depuis le VI^e s.

• Arnaud Arpadelle et l'église médiévale. Cet édifice réapparaît dans les textes au XII^e s., sous l'appellation « église Saint-Pierre-Saint-Géraud » ; elle relève alors de l'abbaye d'Aurillac. Toutefois ses origines ne sont pas oubliées, puisqu'en 1296 le juriste toulousain Arpadelle, dans une glose des coutumes de la ville, écrit : « Les antiques consuls de Toulouse se réunissaient au lieu où est à présent l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud ; et en ce lieu appelé Capitole se trouvaient les idoles adorées par les païens [...]. On peut lire dans la légende de saint Saturnin qui fut le premier évêque chrétien, qu'il fut conduit au Capitole et de même y fut condamné au supplice » (Martin-Chabot, 1918 ; Gilles, 1969, p. 158-159/Manuscrit B.N. Fd.Lt. n° 9187) ⁹.

8. « *Sed locus ille quidem, quo Sanctus vincula sumpsit Nullius templi fultus honore fuit.*

Launebodes enim, post saecula longa, ducatum Dum gerit, intruxit culmina sancta loci. »

9. « [...] erant nisi tria Capitolia, videlicet in civitate Romana et Constantinopolitana et civitate Tholose prout legitur in cranoniceis et ab eorum sentenciis olim non appellabatur. Item Capitolum dicebatur ille locus ubi iudicabant homines ad auferendum capud et sic quandoque ponebatur continens pro contento. Verumptamen antiquitus consules Tholose congregabant se in loco ubi modo est ecclesia sancti Petri sanctique Gerardi et in illo loco erant ydole que colebantur per Sarecenos et ille locus dicebatur Capitolum quia ibi iudicabantur homines ad perdendum capud et ita invenitur in legenda sancti Saturnini qui fuit primus episcopus christianorum, qualiter fuit ductus ad Capitolum et qualiter fuit iudicatus per Capitolum. »

Ce texte avait fait l'objet d'une analyse critique de la part de M. Labrousse (1968, p. 422) qui considérait comme une « confusion » le rapprochement fait entre les *Capitolenses* et le *Capitolium*. Cette affirmation doit être fortement nuancée : Arpadelle évoque la fonction juridique du Capitole, qui a pu lui être suggérée par l'épisode du martyr de Saturnin, renforcée par sa connaissance possible des exécutions du

L'auteur, par cette référence historique, cherche à légitimer les pouvoirs des « Capitouls » (Consuls) de son temps, notamment en ce qui concerne leurs prérogatives judiciaires, selon un mode de raisonnement courant à la fin du XIII^e s.

La localisation du Capitole semble avoir été oubliée peu après. Elle est en tout cas perdue au début du XVI^e s.

Malgré son caractère tardif, ce texte tend à prouver que le temple découvert place Esquirol est bien le *Capitolium de Tolosa*, sanctuaire qui est bien sûr au cœur de l'histoire de la cité antique.

HYPOTHÈSES POUR UNE RECONSTITUTION DU SANCTUAIRE

On a vu que l'emprise des fouilles n'a permis de reconnaître que les substructions de l'escalier et d'une partie du pronaos. Il est néanmoins possible de se faire une idée du volume et des dimensions du *podium*.

LE PLAN

Un examen minutieux du cadastre médiéval a montré que l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud et les limites parcellaires orthogonales qui l'entourent définissent quasiment 50 % de l'emprise du *podium*, à l'emplacement théorique de la ou des *cellae*. On a vu que ce lieu de culte fut fondé en 567 sur les ruines du temple (cf. *infra*, p. 234), peut-être selon un processus de réutilisation totale ou partielle des *cellae*, fréquent pour les temples (au *forum boarium* par exemple) et notamment les Capitouls d'Italie (Cagiano de Azevedo, 1940, p. 25 ; Vaes, 1989, p. 313-314). C'est aussi le cas de *Capitolia* d'autres provinces comme celui de *Cirta* à Constantine (Romanelli, tav. 1986) où l'église est entièrement « perchée » sur le *podium*, à *Leptis Magna* où un temple anonyme – peut-être

haut de la roche tarpéienne. Mais surtout, le juriste du XIII^e s. fait ici étalage de son érudition dans une petite dissertation qui lui permet de faire état de ses connaissances historiques au sujet du *Capitolium* de Toulouse. En dernière analyse, il est possible que, dans l'esprit d'Arpadelle, Capitole ait été synonyme de *forum* au sens large, c'est-à-dire lieu d'exercice du pouvoir public et donc judiciaire. L'auteur veut-il dire que les consuls du XII^e s., alors au faite de leur puissance judiciaire (peine capitale), se réunissaient sur le site du « Capitole », lieu de pouvoir ancestral dont le souvenir subsistait, associé au martyr de Saturnin ? (Boudartchouk, Arramond, 1993, p. 24-25).

un Capitole – est entièrement oblitéré au V^e s. par une église de plan basilical (Brouquier-Reddé, 1992, p. 79), mais aussi et surtout à Cologne où une église est bâtie sans doute vers 690 dans la *cella* centrale du Capitole alors que le temple est détruit depuis le V^e s. Cette église sera ensuite agrandie au Moyen Âge pour recouvrir entièrement la superficie du temple (Trunk, 1991, p. 197 sq.). Enfin, N. Duval (1971, p. 296) note pour l'Afrique plusieurs exemples de temples transformés en églises où les *cellae* ont été respectées malgré la destruction du *pronaos*, alors que l'orientation originelle n'est pas toujours conservée, l'église pouvant être bâtie en travers du temple (fig. 26).

À Toulouse, il est possible d'avancer une analyse structurelle précise si l'on considère attentivement le plan de l'église même dont l'ordonnance, à l'exception des deux absidioles gothiques à pans coupés, reprend sans doute le plan d'une église du Haut Moyen Âge. Celle-ci était peut-être de type basilical si l'on se réfère au titre du poème de Fortunat tel qu'il est transcrit dans la table originelle des chapitres : « *De Launebode qui aedificavit basilicam eius* » (Fortunat, cf. Reydellet, 1994, p. 8, qui insiste sur le caractère fiable de cette table)¹⁰.

L'église Saint-Pierre-Saint-Géraud se développe d'est en ouest sur un peu plus des deux tiers de la largeur du *podium*, tandis que son emprise nord-sud est sensiblement en deçà de la limite nord du *podium*. Une emprise ainsi réduite pourrait traduire l'existence de subdivisions internes à la *cella* du temple, dans la mesure où les bâtisseurs du Haut Moyen Âge ont eu tendance à mettre à profit les maçonneries conservées, dans les cas de réutilisations de temples antiques (Vaes, 1989, p. 303). Ainsi, seules les *cellae* occidentale et centrale auraient été conservées pour bâtir l'oratoire du VI^e s. Dans ce cas, le mur nord de l'église aurait pu être établi sur une maçonnerie parallèle à la limite septentrionale du *podium*, mais légèrement en deçà, dont la présence est attestée sur les Capitoles de Narbonne, Xanten, Cologne, *Virunum*, *Gigthis*, Timgad, Segni... Ceci n'est bien sûr qu'une hypothèse relative à la transition entre le temple antique et l'église médiévale (fig. 25). Toutefois, l'hypothèse de la réutilisation des maçonneries des *cellae* pour constituer la structure de l'église du Haut Moyen Âge pourrait être

confirmée par une observation ancienne, faite à l'occasion de travaux place de la Pierre où l'on parle de « robustes substructions en blocage de la chapelle St-Géraud » (Malafosse, 1893), qui ne peuvent guère appartenir à la construction médiévale (Molet *et al.*, 1994). C'est également à l'emplacement des *cellae* du temple que fut découverte en 1932 lors de travaux de démolition, dans un « terrain rapporté », une « mosaïque de 60 ou 80 cm de long sur 50 de large [...] composée de petits

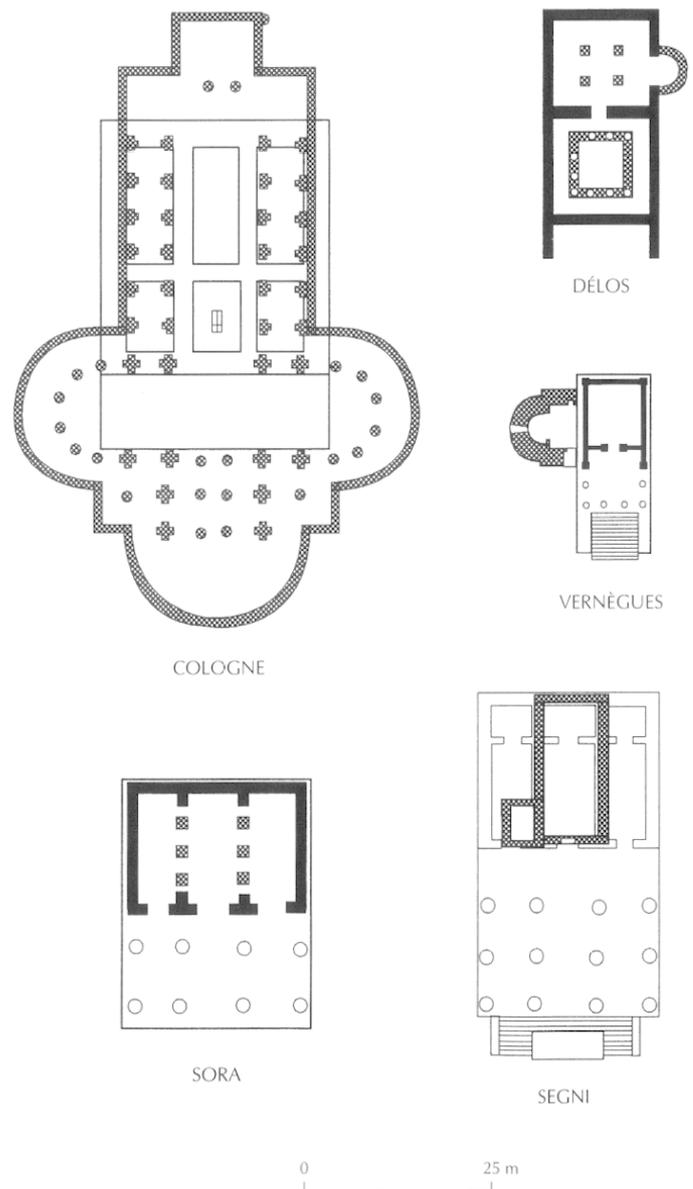


Fig. 26. Plans de sanctuaires païens christianisés d'après divers auteurs. Sora : sans échelle (dessin J.-L. Boudartchouk, L. Llech et L. Grimberty).

10. Toutefois *basilica* est souvent employé à l'époque mérovingienne comme terme générique désignant un lieu de culte chrétien.

cubes de marbre [...] ornée d'une décoration de dessins triangulaires clairs sur fond sombre séparés par des entrelacs en câbles à trois rangs de cubes, blancs, gris, noirs ou roses » (Brousse, 1932, p. 146 *sq.*). La photo de cette mosaïque disparue permet d'y voir une œuvre antique, peut-être tardive.

Ces indices architecturaux vont dans le sens de la présence d'un temple à trois *cellae*, dont on sait qu'ils caractérisent les Capitoles de la période républicaine et des débuts de l'Empire, jusqu'à l'époque flavienne comprise en Italie (Bianchi, 1950, p. 370-376). Ainsi le temple de la place Esquirol pourrait répondre aux trois critères retenus par M. Todd (1985, p. 57) pour l'identification d'un *Capitolium* : haut *podium* et position dominante, *pronaos* profond et tripartition de la *cella* (les deux derniers critères demandant bien sûr ici une confirmation archéologique).

Dans cette hypothèse, la limite nord du *podium* serait indiquée par la ligne de force située immédiatement au-delà de la façade nord de l'église. Ceci permet de reconstituer un *podium* d'environ 27 x 35 m, soit près de 90 x 120 pieds romains de 29,6 cm ($3/4 \times 1 \text{ actus}$) ; dimensions qui correspondent à celles du temple dit « du Cigognier » à Avenches, mais aussi à plusieurs Capitoles du monde romain (*cf. supra*, p. 220). Si l'on tient compte de l'escalier situé en avant du *pronaos*, on obtient une longueur totale de 43 m. Ces dimensions font du temple de la place Esquirol un des plus grands temples de type classique en Gaule, derrière le Capitole de Narbonne et le présumé sanctuaire municipal du culte impérial de Lyon (Lasfargues, Le Glay, 1980).

L'épaisseur respective du mur de façade (3,80 m) et des murs latéraux (3,20 m) du soubassement du *podium* incite à voir dans ce temple un pseudo-périptère. Une restitution plus précise du plan doit être avancée avec prudence ; toutefois il est possible d'énoncer quelques hypothèses, à l'aide d'exemples comparatifs et des règles théoriques exposées par Vitruve.

Concernant le nombre de colonnes en façade, le caractère imposant de celle du temple d'Esquirol (27 m) permet d'envisager un sanctuaire hexastyle ou octostyle, doté d'une seule rangée de colonnes en façade, si l'on se réfère à la puissance des substructions correspondantes trop faible pour soutenir deux rangées de colonnes comme à Narbonne (Perret, 1956, p. 10).

Nous avons pu estimer le diamètre d'une colonne entre 1,20 et 1,30 m (*cf. supra*, p. 208). Partant de ce

module, nous avons tenté de lui appliquer les « *species* » décrits par Vitruve (III, 3, 1), caractérisant différents rythmes de façades (Vitruve, *cf. Gros*, 1990b, p. 99-101). Il apparaît que les modèles théoriques élaborés à partir d'une façade hexastyle s'accordent mal avec les dimensions du *podium*. En revanche, une façade octostyle de type pycnostyle, « temple dans l'entrecolonnement duquel peut être inséré l'équivalent d'un diamètre et demi de colonne » (Vitruve, III, 3, 1), conviendrait bien au plan des substructions découvertes ou supposées. La façade occuperait ainsi 24,05 m (huit colonnes de 1,30 m de diamètre séparées par des espaces de 1,95 m). En gardant le même module, on obtient 11 colonnes latérales, se développant sur 33,80 m.

Un schéma légèrement différent est envisageable, à partir de colonnes de 1,20 m de diamètre (soit près de 4 pieds) disposées selon un rythme systyle, c'est-à-dire deux diamètres de colonnes dans l'entrecolonnement (Vitruve, III, 3, 1). Dans cette optique, la façade octostyle occuperait 26,4 m et les colonnes latérales seraient au nombre de dix, ce qui, avec des entrecolonnements identiques, occuperait 33,6 m (fig. 25).

Le premier plan (8 colonnes en façade, 11 colonnes latérales) rappelle celui du Capitole de Narbonne, le second se rapprochant plutôt de celui de Cologne (Hellenkemper, 1975) ; la plupart des temples ayant une largeur comparable à celui de Toulouse dont nous avons pu étudier le plan présentent une façade octostyle : le grand temple d'Orange, le Cigognier à Avenches, le petit temple de *Cirta* ou le temple d'*Hercules Victor* à Tivoli.

En dernière analyse, il est bien sûr délicat de reconstituer avec précision l'emprise de la *cella* ; mais si l'on retient l'hypothèse de sa réutilisation pour construire l'édifice qui deviendra l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud au Moyen Âge, on remarque qu'elle a pu occuper environ 50 % de la surface du *podium*, dont le rapport longueur/largeur, $4/3$, est proche de $5/6$ correspondant à la description du temple toscan à trois *cellae* décrit par Vitruve (IV, 7, 1) (*cf. supra*, p. 220).

L'ÉLEVATION

Plus encore que le plan, l'élévation doit être envisagée avec prudence. On peut toutefois avancer un ordre de grandeur, à l'aide des prescriptions de Vitruve énoncées dans son livre III. Bien sûr, il s'agit d'un modèle théorique dont la mise en application effective n'a été que

très rarement observée. C'est pourquoi ce modèle doit être tempéré et complété par des données architecturales issues de l'étude d'édifices conservés du I^{er} s. Concernant le temple de la place Esquirol, on dispose pour bâtir ce modèle du diamètre d'un fût de colonne à sa base soit approximativement 1,30 m.

L'addition des données issues de ce modèle permet d'estimer la hauteur totale approximative minimale du temple de la place Esquirol à 25-26 m, soit légèrement inférieure à la largeur du *podium*¹¹.

LE CAPITOLE ET LA CITÉ ANTIQUE

L'ENVIRONNEMENT DU TEMPLE ET LE FORUM PROBABLE DE TOLOSA

Les données recueillies lors de l'intervention archéologique, complétées par celles issues de fouilles ou

11. La hauteur du *podium* devait être importante au vu de l'escalier monumental, prolongeant de 8 m le *pronaos*, et de la puissance remarquable de ses fondations. Vitruve ne donnant pas d'indications sur la hauteur théorique du *podium*, nous avons pris comme référence l'escalier monumental du temple dit « du Cigognier » (Bridel, 1982, p. 38 sq.), légèrement moins développé que celui de Toulouse, pour un *podium* de dimensions comparables. En gardant des proportions semblables, on aboutirait pour Toulouse à un *podium* d'une hauteur minimum d'environ 4 m, soit un peu plus que la hauteur envisagée par V. Perret pour le Capitole de Narbonne, tout en sachant que des Capitoles de dimensions comparables comme ceux de *Virunum*, *Cirta* et *Thamugadi* ont des *podia* de 3, 4, 5 et 6 m de haut (Castagnoli, 1959, p. 329-330 ; Barton, 1982, p. 328-330).

L'élévation théorique d'une colonnade pycnostyle corinthienne, chapiteau compris, étant de 10 modules 2/3 (Gros, 1990b), on obtient pour une colonne d'un diamètre de 1,30 m une hauteur totale de 13,87 m. En gardant le même module, toujours selon Vitruve, on obtient une hauteur de base attique de 0,65 m pour un chapiteau corinthien de 1,30 m de haut (III, 5, 2 ; IV, 1, 1).

Pour l'entablement, si l'on tient compte du modèle préconisé par Vitruve pour les plus hautes colonnes ioniennes dont il fait mention (III, 5, 8), l'architrave a pu avoir une hauteur de 1,16 m, surmontée par une frise décorée de 1,45 m (III, 5, 11). La corniche pourrait être d'une hauteur voisine de 1,05 m (III, 5, 12 ; Gros, 1990b, p. 191 sq.). Ceci permettrait de situer la hauteur approximative de l'entablement à 3,66 m. En ce qui concerne le fronton, les proportions suggérées par Vitruve (hauteur du fronton égale à 1/9^e de la largeur totale de la corniche en façade (III, 5, 12) ne sauraient convenir à un sanctuaire de type romain du I^{er} s. de notre ère (Gros, 1990b, p. 188) : une relation de 1/6, voisine de celle de la « Maison carrée » de Nîmes, serait peut-être plus à même de fournir une idée de la hauteur du fronton du temple de Toulouse. Si l'on prend pour base une largeur totale de la frise de 25 m, on obtient un fronton de 4,16 m de hauteur maximum.

découvertes anciennes et associées à l'étude du cadastre médiéval et des archives, permettent d'envisager une restitution sommaire du centre monumental de la cité, qui semble se développer au sud du temple. Si la restitution sur sa face nord, c'est-à-dire celle du Capitole, ne pose guère de problèmes, en revanche une approche du *forum* proprement dit, séparé du secteur du temple par le *decumanus maximus* probable, est nettement plus aléatoire. Tout au plus peut-on suggérer un ordre de grandeur et une structuration grossière de l'ensemble.

LA ZONE DU TEMPLE

Les trois axes antiques délimitant le secteur du sanctuaire sont connus. Le *decumanus* marquant la limite nord de l'ensemble suit plus ou moins le tracé de l'actuelle rue Peyras, appelée « Carriera de Peyranis » en 1339 (rue des Grosses-Pierres, Archives départementales de Haute-Garonne 4G 39). Cet axe est connu grâce à un égout antique (Labrousse, 1968, p. 298 ; Bacrabère, 1977, p. 32).

La rue bordant le centre monumental à l'ouest n'est autre que le *cardo maximus*, connu depuis le XVIII^e s. (Labrousse, 1968, p. 293-295 ; Bacrabère, 1977, p. 29), actuellement matérialisé par les rues Saint-Rome, des Changes et des Filatiers. Une fouille effectuée en 1992 a confirmé cette attribution (Vidal, Jaubert, 1993, p. 15 ; Filippo, 1993a, p. 70). Enfin l'axe bordant le côté oriental du portique est un *cardo* secondaire dont l'existence était soupçonnée par la présence d'égouts antiques rue Baronie et place Rouaix, qui se prolongeaient jusqu'à hauteur des rues Fleurs et Nazareth (Labrousse, 1968, p. 297 ; Bacrabère, 1977, p. 24-25 et 31). La fouille du parking Esquirol a confirmé l'existence de ce *cardo*, fondé dans la première moitié du I^{er} s. et utilisé jusqu'au V^e s. Il longe le mur extérieur du portique (Arramond, Boudartchouk, 1993, p. 73).

C'est à l'intérieur de ce périmètre que se situe le secteur cultuel du *forum*. Le temple est placé à équidistance des deux *cardo*. De même, les deux sections de portique reconnues sont parfaitement symétriques ; l'une longe le *cardo maximus*, l'autre le *cardo* secondaire. Nous avons donc affaire à une rationalisation de l'espace par rapport au temple, qui constitue l'élément central. Si l'on compare cette organisation avec des plans de *fora* suffisamment connus comme à Augst, *Virunum*, Benevagienna, *Luni* où le Capitole est entouré d'un *porticus triplex* (Gros,

1990a, p. 41-42), *Minturnae, Verona* où un portique « en *pi* » entoure le Capitole (Cavaliere-Manasse, 1990, p. 597), etc., on peut supposer que le retour nord du portique se situe à une distance comparable à celle séparant l'aile sud du portique du côté sud du *podium*, dans un souci de symétrie.

Cette hypothèse appliquée à la place Esquirol ferait passer la partie septentrionale du portique sur une ligne de force du cadastre médiéval, à hauteur de deux « perriers » mentionnés en 1507 (Archives départementales de Haute-Garonne IG 1010-15), terme qui peut, dans le contexte toulousain, matérialiser la présence de structures antiques servant de carrières. Une telle restitution est donc vraisemblable. Dans cette hypothèse, le temple est entouré sur trois côtés par un portique à colonnade médiane de 10 m de large dont la paroi interne est implantée à 19 m du *podium* à l'est et à l'ouest et environ 35 m au nord.

LE *DECUMANUS MAXIMUS*

La limite sud de l'*area* du temple est mal connue ; toutefois, l'examen rapide de ce que l'on sait de la trame antique de Toulouse (Labrousse, 1968, chap. VIII ; Bacrabère, 1977, p. 21-32) montre qu'un *decumanus* devait passer à peu de distance du temple. Les auteurs hésitaient néanmoins sur l'itinéraire précis de l'axe antique. Cette voie, dont le tracé a été restitué récemment par D. Cazes dans ses grandes lignes, venait de la Garonne au débouché de l'aqueduc antique dit de la « Reine Pédaucue », laissant sur sa gauche le théâtre, pour traverser le sud de la zone du temple, avant de se diriger vers la porte Saint-Étienne, laissant sur sa droite le groupe cathédral de l'Antiquité tardive (Cazes, 1988, p. 64). Par sa situation topographique et son rôle économique, cet axe a toutes les chances d'être le *decumanus maximus* de *Tolosa*. On peut invoquer à l'appui de cette hypothèse une série d'arguments tirés d'observations anciennes et de fouilles ponctuelles, associées à l'étude du cadastre médiéval (étude H. Molet).

D'ouest en est, le *decumanus* aurait pu avoir le trajet suivant : venant de la place Assezat, où il serait passé entre le théâtre antique et le débouché de l'aqueduc, il aurait emprunté le tracé de l'ancienne rue Succurion, devenue rue des Marchands à la fin du Moyen Âge.

En effet, cette *carriera vocata succurionis* (1323-Archives municipales de Toulouse I. I. 10) aboutit au sud-ouest de

l'escalier monumental du temple. Or, dans l'axe de cette rue (angle de la rue des Marchands et de la place de la Trinité) a été découvert au XVIII^e s. un égout, « issue ou puits de deux cannes de profondeur (2,6 m), et il y a un aqueduc, lequel aqueduc a hauteur d'homme ou environ, lesdites issue et aqueduc sont en tout bâtis en briques » (Archives municipales de Toulouse DD 258, Cussanne). Ceci pourrait constituer l'égout de l'axe antique, qui paraît être décrit dans un document de 1180 (Limouzin-Lamothe, 1932, p. 296-297) réglant l'écoulement des eaux de la ville ¹².

Ce *decumanus*, au débouché de la rue Succurion, serait donc passé au sud de l'escalier du temple, longeant certainement le mur orienté est-ouest de la structure observée par M. Vidal et B. Marty (*cf. infra*, p. 229). Cette hypothèse permet de situer approximativement le retour sud du portique du temple qui ne devait pas manquer de longer l'autre bas-côté du *decumanus*, entre 35 et 45 m au sud de l'escalier monumental, ce qui paraît être confirmé par l'examen du cadastre médiéval. Ceci permet de circonscrire approximativement la surface occupée par le temple et son portique dans un rectangle de 130 x 90 m environ. Le temple serait alors exactement au centre de ce rectangle.

Ensuite, l'axe antique aurait emprunté l'ancienne impasse Bertrand-Davini-de-Rouaix (XIV^e et XV^e s.), prolongé vers l'est par une ligne de force du cadastre médiéval, en direction du nord de la place Saint-Étienne où sa présence paraît attestée par l'archéologie.

Le *decumanus maximus* provoquerait donc une bipartition du *forum* en le traversant dans sa largeur, délimitant l'aire sacrée de l'aire « profane ». On peut observer des partitions semblables notamment à Ostie, Brescia, *Virunum*, Nyon et Benevagienna. Toutefois, des obstacles empêchant la circulation des véhicules dans le périmètre du *forum* peuvent avoir existé (Blutstein-Latremolière, 1991, p. 51-54 ; Balty, 1993, p. 21 *sq.*).

LE *FORUM*

Une telle disposition semble être confirmée par les fouilles menées par M. Vidal et B. Marty en 1982 (Vidal,

12. « Aque que veniunt per carrariam Poncii Bertrandi currant versus pontem veterem ante domum Petri de Sancto Romano et Arnaldi Otonis et cadant in Garonnam inter capud pontis et solerium de Alcotoneis. [...] Aque de cornu domus Petri de Roais qui fuit currant versus pontem veterem et cadant in Garonnam [...] »

1987). À cette occasion avait été mis au jour, dans une cave située au 11 rue des Tourneurs, l'angle d'un bâtiment dont les techniques de construction rappellent le temple et surtout le portique (moellons liés au mortier). Cette structure, qui suit l'orientation du quadrillage antique, se compose de deux murs formant un angle droit, à l'est desquels se développe un massif de maçonnerie. Le mur nord-sud, dont la façade orientale est peut-être rythmée de pilastres, longe le *cardo* de la rue des Tourneurs, dont les niveaux tardifs ont été aperçus à cette occasion (fig. 27). Ce mur se situe dans le prolongement du portique fouillé en 1993. Le mur est-ouest ferme la structure face à l'*area* du temple. Or c'est précisément au nord de ce mur que passe le tracé théorique du *decumanus maximus*. Le site a par ailleurs livré les fragments d'une base de colonne de marbre monumentale d'ordre corinthien (Baccrabère, 1984, p. 126 sq.). On serait donc en présence d'un bâtiment public de grandes dimensions longé par le *cardo* secondaire et le *decumanus maximus*. Si l'on examine sa position par rapport au temple à la lumière d'exemples comparatifs, il devient très probable que nous soyons en présence de l'angle nord-est du *forum* proprement dit, séparé du secteur du temple par le *decumanus maximus*. Dans cette hypothèse, l'important massif de maçonnerie présent à l'est du mur nord-est pourrait traduire l'existence d'une entrée monumentale, comme cela est le cas à Augst. Ce mur orienté est-ouest pourrait se poursuivre vers l'ouest jusqu'à la place Rouaix, à la jonction des rues des Filatiers et des Marchands où l'on a aperçu en 1960 « un mur de nature très compacte composé d'un blocage de galets roulés de 1,50 m environ d'épaisseur, d'orientation est-ouest » (Baccrabère, 1964, p. 96 note 77). Dans cette hypothèse, on obtiendrait la largeur minimum du *forum*, soit plus de 90 m.

Dans la même optique, le mur nord-sud observé par M. Vidal semble se poursuivre vers le sud puisqu'en 1903, une tranchée fut ouverte place Rouaix, dans l'axe de la rue Alsace-Lorraine (Lanes, 1903, p. 223-224) et l'on y découvrit des « substructions très anciennes, dont il ne reste que quelques pans de mur [...]. Le fond, sur un mètre d'épaisseur à l'aplomb de la tranchée et à partir de 0,50 m du fond est en maçonnerie de cailloux et de ciment très dur. Dans les matériaux, on a trouvé des fragments de pierre de taille et de marbre, des débris de colonne en pierre ayant environ 0,60 m de diamètre et des fragments de caniveaux en pierre [...] beaucoup de

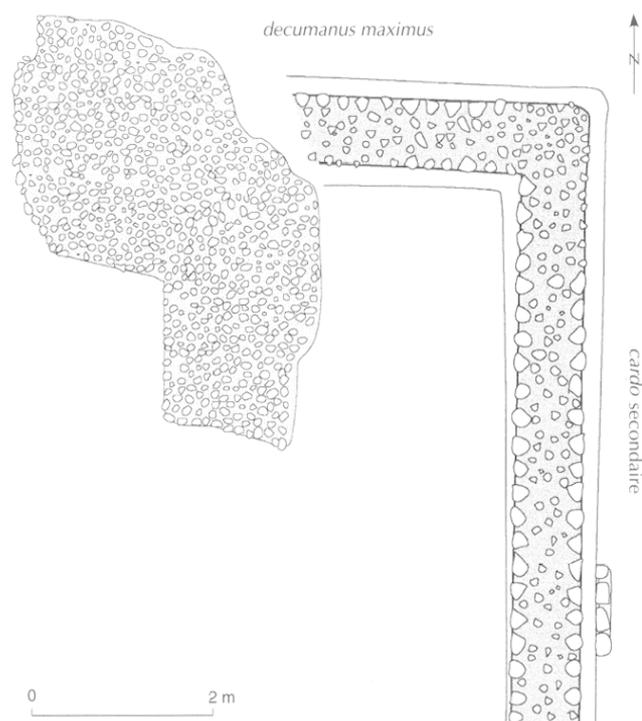


Fig. 27. Angle du bâtiment découvert lors des fouilles Vidal et Marty en 1982, qui constitue sans doute l'angle nord-est de l'*area* du forum (d'après Vidal, 1987 complété).

fragments de tuiles et de poterie noire, morceaux d'amphore, un débris de colonne en marbre vert qui avait environ 0,80 m de diamètre ». Les structures (puissant mur en maçonnerie) ainsi que les nombreux débris architecturaux rappellent ceux des fouilles Vidal et Marty.

En janvier 1903, une tranchée perpendiculaire fut faite place Rouaix : elle livra « des poteries, quelques tuiles, trois ou quatre pierres appareillées comme celles du Jardin du Capitole... » (Lanes, 1903, p. 227), c'est-à-dire le petit appareil calcaire employé place Esquirol et rue des Tourneurs.

La surface totale du *forum* est difficile à appréhender, en raison de l'absence de fouilles. Toutefois il est possible de le circoncrire entre trois axes : le *decumanus maximus*, le *cardo maximus* (rue des Filatiers) et le *cardo* secondaire (rue des Tourneurs, puis rue du Languedoc). L'axe fermant le *forum* au sud pourrait être un *decumanus* secondaire dont les actuelles rues Joux-Aigues et Maletache épousent la direction. Des égouts vraisemblablement antiques ont en effet été découverts rue Joux-Aigues le long de cet axe, dont les limites parcellaires

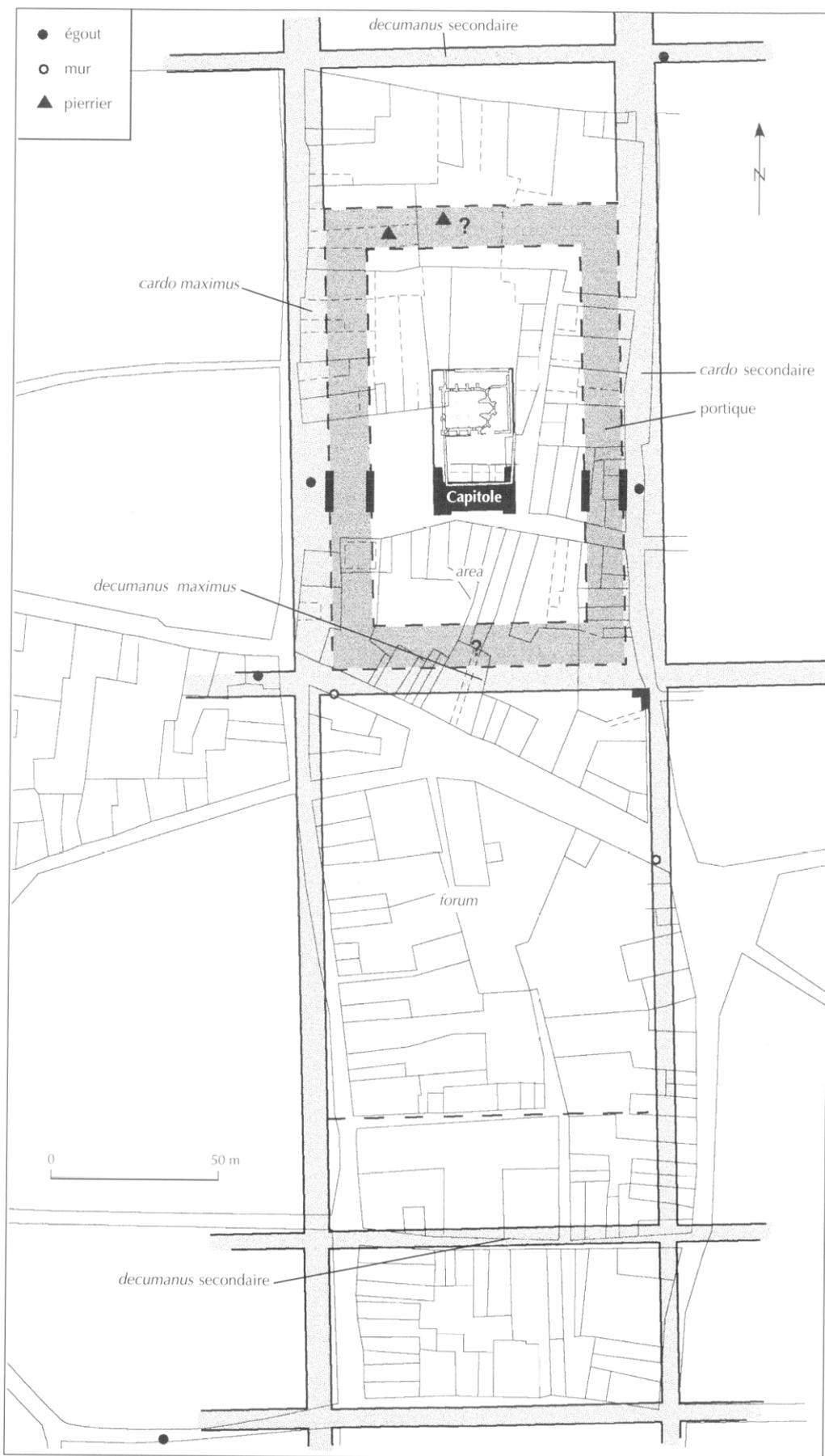


Fig. 28. Hypothèse de topographie du forum de la cité d'après les fouilles récentes, les découvertes et les données d'archives (fond de plan : cadastre du XV^e s., H. Molet, J.-L. Boudartchouk et L. Grimberty).

maintiennent la direction à l'est et à l'ouest (Bacrabère, 1977, p. 33). Si l'on retient cette hypothèse, le *forum* proprement dit serait circonscrit dans un rectangle d'environ 150 x 100 m, c'est-à-dire une longueur légèrement supérieure à celle de l'*insula* du Capitole. On rencontrera des proportions comparables sur les *fora* d'August, *Virunum*, Benevagienna, et dans une moindre mesure à *Luni*, Vérone, Feurs, Nyon.

Dans ces cas, le *forum* présente une structure bipartite, la basilique étant implantée transversalement à l'axe du *forum*, à l'opposé du temple.

Si l'on retient ce schéma pour Toulouse, il faudrait situer la basilique à l'extrémité sud du rectangle précédemment défini, auquel cas la rue des Quatre-Billards, orientée selon le quadrillage antique, pourrait fournir une trace fossile intéressante. Il convient bien sûr de rester extrêmement prudent, ceci ne constituant qu'une restitution théorique, que ne confirme pour l'instant aucune découverte archéologique.

Ce que l'on connaît du *forum* de Toulouse, à savoir la zone du temple et un angle de l'esplanade centrale, complété par une approche empirique de son emprise, nous incite à le rapprocher de plans « attestant l'intégration totale des différents éléments de *forum* » (temple, esplanade, basilique), selon un modèle peut-être issu de l'évolution fonctionnelle des *fora* de l'Italie du Nord à l'époque républicaine (Balty, 1993). Des plans de ce type apparaissent en Gaule, peut-être dès l'époque de Néron, en tout cas dans le courant du I^{er} s. (cf. Goudineau, in : Duby éd., 1989, I, p. 272 sq.). En tout état de cause, les dimensions totales du *forum* de Toulouse (temple compris) semblent importantes : environ 100 x 300 m (fig. 28).

CAPITOLE ET STATUT DE LA CITÉ

La construction, peut-être durant la seconde moitié du I^{er} s., d'un temple probablement dédié à la triade capitoline, entouré d'un puissant portique et constituant certainement le sanctuaire majeur du *forum* de *Tolosa*, revêt une signification particulièrement forte au regard de l'histoire de la ville antique. En effet, à la suite de A. Castan, U. Bianchi puis F. Castagnoli pour l'Italie et I. Barton pour l'Afrique ont montré que, à l'origine, la construction d'un *Capitolium* est l'apanage exclusif des cités possédant le titre de *colonia*, qu'il s'agisse de colonies militaires ou honoraires (Castan, 1886 ; Bianchi,

1973, p. 63 ; Castagnoli, 1959 ; Barton, 1982). Néanmoins si cette affirmation est pleinement vérifiable en ce qui concerne l'Italie républicaine et tardo-républicaine, il apparaît que sous l'Empire, des cités de condition juridique inférieure ont pu, elles aussi, obtenir l'autorisation d'édifier un Capitole. Ce constat est particulièrement évident en Afrique (Barton, 1982). Cependant, certaines cités ne se sont dotées que tardivement d'un Capitole bien qu'elles en aient eu la possibilité juridique (Février, 1975, p. 132).

Malgré la concurrence du culte impérial naissant, U. Bianchi (1973, p. 74) note la construction de *Capitolia* dans des colonies d'époque augustéenne comme Vérone et *Brixia*. Concernant le début de l'Empire, M. Todd (1985), après avoir remarqué la construction de Capitoles en Gaule cisalpine après 89 avant notre ère (*op. cit.*, p. 59), souligne le rôle encore important de ces édifices sous l'Empire (*Brixia*, Ostie, *op. cit.*, p. 61), alors que les fondations s'échelonnent à travers les provinces du I^{er} au III^e s. (*ibid.*, p. 64-65). L'auteur remarque que si les communautés se dotant d'un Capitole sont généralement des colonies, leur construction marque souvent une ascension dans leur statut juridique (*ibid.*, p. 57).

La période à partir de laquelle des communautés autres que celles possédant le titre de *colonia* ont commencé à édifier des Capitoles est difficile à appréhender. Selon A. Castagnoli (1959, p. 328) cette transition est à situer au II^e s. de notre ère. Si l'on se réfère à ses conclusions, à Toulouse l'hypothèse d'un Capitole construit durant la seconde moitié du I^{er} s. impliquerait donc la possession préalable par la cité du titre de *colonia*.

Bien sûr des historiens ont tenté depuis longtemps d'appréhender la date d'accession à ce statut. M. Labrousse (1968, p. 488 sq.) remarque que Toulouse, citée comme un des *oppida latina* (relevant donc du droit latin) par Pline l'ancien (*Histoire naturelle*, III, 37) est en revanche qualifiée de *colonia* par Ptolémée dans sa *Géographie* (II, 10, 6-4), manuscrit achevé vers 130 de notre ère¹³.

Si l'on se réfère à ces deux textes, le titre de colonie aurait été acquis entre les années 70 et 120. Néanmoins, le texte de Pline s'inspire d'Agrippa et renvoie donc en

13. Τολωσα χολωνια. La formulation du texte ne laisse place à aucune ambiguïté : il s'agit bien d'une colonie romaine, au même titre que Narbonne et Nîmes. Si les différents manuscrits offrent des variantes orthographiques du nom de la ville, le titre est invariablement répété.

partie à une réalité plus ancienne. Ceci a permis à certains historiens de mettre en doute le témoignage de l'auteur au sujet du statut de Toulouse. C'est pourquoi l'on s'accorde à situer pour la cité l'obtention du statut de *colonia* quelque part entre le règne d'Auguste et celui d'Hadrien.

J.-M. Pailler (1988), s'appuyant sur le cursus d'un notable toulousain élevé à l'archontat éponyme d'Athènes, attribuée à Domitien (81-96) l'octroi du titre de colonie permettant la construction d'un Capitole. On rappellera que cet empereur était attaché aux cultes traditionnels et notamment à la triade capitoline (instauration des Jeux capitolins, reconstruction du *Capitolium* de Rome, dévotion à *Jupiter Optimus Maximus* et Minerve...). Les résultats de la fouille du parking Esquirol ne vont pas à l'encontre de cette analyse, en situant dans la seconde moitié du I^{er} s. la construction du Capitole, privilège découlant du titre de colonie sans doute fraîchement acquis par une faveur impériale, peut-être sous Claude, Néron, Vespasien, Titus ou Domitien.

Au-delà de la problématique de la colonie, la présence d'un *Capitolium*, temple du culte municipal et du culte romain par excellence, d'un type rare en Gaule et même en Narbonnaise (Bianchi, 1949, p. 413 ; Gros, 1986, p. 112), traduit le haut degré de romanisation de la cité et de ses habitants dont le souvenir perdurera jusqu'au Moyen Âge à travers l'appellation « Rome de la Garonne ».

Enfin, il est naturel que ce soit le Capitole de la cité, symbole de l'adhésion de celle-ci à Rome, à ses lois et à ses dieux, qui ait joué un rôle central lorsque l'on chercha à exorciser les menaces pesant sur l'Empire, comme le fit Dèce à travers son édit de 250 en demandant à tous un témoignage de piété politique impliquant une adhésion à l'Empire.

En cette occasion, le refus obstiné de l'évêque Saturnin, son impiété publique, ne pouvaient manquer de provoquer la colère du peuple, initiateur du châtiement sans appel qui a suivi.

AUTOUR DE LA DESTRUCTION DU CAPITOLE

L'ABANDON ET LA DESTRUCTION PARTIELLE DU V^e S.

Le caractère méthodique et rapide de la destruction du temple à l'extrême fin du IV^e s. ou au début du V^e s.

nous a conduits à écarter l'hypothèse d'une destruction accidentelle ou liée à un événement ponctuel pour interroger la législation impériale chrétienne régissant la destinée des temples païens, conservée dans le Code théodosien.

La destruction systématique avec récupération des matériaux des sanctuaires principaux des cités a été souvent constatée lors des fouilles récentes, elle survient souvent entre la fin du IV^e et le début du V^e s. On peut citer les exemples de Lyon au « Verbe incarné » (Lasfargues, Le Glay, 1980, p. 400) ; Cordoue (Jimenez-Salvador, 1991) ; Vérone où l'abandon du secteur du temple intervient à la fin du IV^e s. avant une destruction radicale au VI^e s. ; de nombreux fragments architectoniques sont alors réemployés (Cavaliere-Manasse, 1990, p. 594) ; Pola où l'abandon et le démantèlement du temple a lieu entre le V^e et le VII^e s., alors que des blocs provenant du sanctuaire sont réemployés au VI^e s. dans une basilique chrétienne voisine, sur le *forum* (Matijasic, 1990, p. 643-644).

Deux édits du Code théodosien sont particulièrement intéressants, dans un contexte où l'interdiction de tout sacrifice et la fermeture des temples à la suite des édits de 341 et 346 (C.T. XVI-10-2 et XVI-10-4) ont certainement engendré déprédations et appropriations. Deux édits d'Honorius, rendus en 399 et 400, concernent la préservation des bâtiments¹⁴. Le premier vise à la conservation des monuments publics urbains, l'autre s'applique plus spécialement aux temples. Si les cultes païens sont interdits, les temples, qui demeurent du domaine public (ils appartiennent au fisc cf. C.T. XII-1-60), ne doivent pas faire l'objet de déprédations.

Une autre mesure, prise en 401 (C.T. XV-1-41), décrète que les temples désaffectés doivent être entretenus par les décurions ; il est interdit d'aliéner les matériaux les constituant, sauf si le temple n'est d'aucun usage et ne contribue pas à la parure de la cité ; dans ce cas le gouverneur provincial peut décréter une autorisation de cession, le produit de la vente revenant au Trésor

14. « *Sicut sacrificia prohibemus, ita volumus publicorum operum ornamenta servari, ac ne sibi aliqua auctoritate blandiantur qui ea conantur evertere...* » (C.T. XVI-10-15).

« *Aedes illicitis rebus vacuans nostram beneficio sanctionum ne quis conetur evertere [...]. Decernimus enim ut aedificiorum quidem sit integer status. Si quis vero sacrificio fuerit deprehensus, in eum legibus vindicetur, depositis sub officio idolis, disceptatione habita, quibus etiam nunc potuerit cultum vanae superstitionis impendi.* » (C.T. XVI-10-18).

municipal (cit  par Lepelley, 1979, p. 349). C'est donc officiellement   partir de 401 que l' glise a pu acqu rir des temples et les transformer en basiliques ; en Afrique, ce ph nom ne est demeur  rare, les anciens Capitoles  tant plut t affect s   des usages profanes (*ibid.*, p. 354).

Les sanctuaires urbains, bien qu'inusit s en tant que lieux de culte « pa en », sont donc prot g s par l'empereur en 400.

Or, en 408, Honorius rend un  dit inspir  par la l gislation de l'Orient stipulant que les autels doivent  tre d truits partout ; les temples situ s sur des propri t s particuli res doivent  tre imp rativement d truits ; les autres – dans la cat gorie desquels entre le Capitole de Toulouse – sont adjug s au fisc et affect s si possible   d'autres usages. Dans tous les cas les statues doivent dispara tre ¹⁵.

Un  dit similaire mais plus d taill  est publi  en 415 (C.T. XVI-10-20). Il accorde encore un r pit aux temples urbains.

Mais, en 426, Th odosie II stipule : « Nous voulons que les temples et sanctuaires encore intacts soient d truits par l'ordre de l'administration, que la souillure en soit effac e par l' rection du signe v n rable de la religion chr tienne. » Les contrevenants sont punis de la peine capitale ¹⁶.

Si l'on s'en tient   ces textes, c'est donc entre 401 et 425 que l'on peut envisager la destruction syst matique du temple,   l'instigation des autorit s municipales (en consid rant bien entendu que cette l gislation ait  t  appliqu e en Narbonnaise m me apr s le *f dus* de 418).

Un autre corpus de textes juridiques est fourni par le Br viaire d'Alaric r dig  dans le royaume wisigoth en 506 et qui restera en usage durant une partie du Haut Moyen  ge (Rouche, 1979, p. 48). Ce Br viaire, un abr g  des lois du Code th odosien, contient une s rie de dispositions pouvant s'appliquer au temple de la place Esquirol. Notamment, il autorise la construction de maisons particuli res *in locis publicis*, permettant ainsi d'empi ter sur les terrains publics (B.A. XV-1-1 p. 803, cit  par Rouche,

op. cit., p. 269). Nous avons effectivement not  place Esquirol l'installation d'habitats, peu denses au demeurant, autour du *podium* du temple et sur le *cardo* longeant le portique.

N anmoins le Br viaire renouvelait l'interdiction faite aux clercs de d truire les  difices publics pour r parer des  glises (en r f rence   C.T., Nov., Valentinien XXXV (452), cit  par Rouche, *ibid.*, p. 270).

Or, le respect des notables toulousains   l' gard de la l gislation imp riale, si obsol te soit-elle, est illustr  par un passage de la *Passio Sancti Saturnini*. L' v que Exup re, qui souhaite transf rer le corps de Saturnin de l'ancienne « *basilicula* » en bois   la nouvelle « *basilica pulchra et speciosa* » (actuelle basilique Saint-Sernin) (Boudartchouk, 1994), dont l' v que Silve avait commenc  la construction dans le dernier quart du IV^e s. (Labrousse, 1968, p. 543 *sq.*) et que lui-m me venait d'achever, fait appel aux empereurs, sans doute Honorius et Arcadius, entre 395 et 408.

En effet, la loi r glemente s v rement le transport des corps ; aussi l' v que demande-t-il un rescrit imp rial permettant de le faire en toute l galit  ¹⁷.

Il proc de au transfert d s l'obtention du rescrit. Exup re, dont nous savons qu'il  tait  v que de la ville entre 405 et 412, et sans doute au-del , est un personnage de grande envergure, correspondant avec les plus hautes autorit s civiles et religieuses, attentif aux probl mes sociaux et politiques de la cit  (Labrousse, 1968, p. 566). C'est peut- tre ce notable qui a permis, au d but du V^e s., la destruction du Capitole et la restructuration de la partie nord du *forum* par le biais des autorit s municipales, pr figurant ainsi le r le suppos  de Basilius   Aix (Guild *et al.*, 1985, p. 18).

Le remaniement du centre monumental est peut- tre aussi   envisager dans le cadre de l'installation de la cour wisigothique   partir de 418, ce qui induit un d placement du centre du pouvoir, peut- tre vers les bords de la Garonne dans le secteur de l'ancien h pital Larrey (Collectif, 1995, p. 61 *sq.*), ajoutant une d ch ance politique   la d ch ance religieuse de l'ancien *forum*, amorc e dans le courant du IV^e s.

15. « [...] *Aedificia ipsa templorum, quae in civitatibus vel oppidis vel extra oppida sunt, ad usum publicum vindicentur, arae locis omnibus destruantur, omniaque templa in possessionibus nostris ad usus commodos transferantur, domini destruere cogantur.* » (C.T. XVI-10-19).

16. « [...] *Eorum fana, templa, delubra si quia etiam nunc restant integra, praecepto magistratuum destrui, conlocationeque venerandae christianae religionis signi expiari praecipimus [...].* » (C.T. XVI-10-25).

17. « [...] *Religiosis Imperatoribus precem detulit, ac sine mora ulla quod tam pie poposcerat impetravit, ut translatas ad basilicam omni studio praeparatam sancti viri reliquias [...].* » (§ 6).

LA CONSTRUCTION D'UNE *BASILICA* AU VI^e S.

La christianisation du temple en 567 pose plusieurs problèmes¹⁸. D'une part, cela sous-entend une période d'abandon de près de deux siècles, ce qui paraît courant à travers les exemples connus de réutilisation de temples en églises en Gaule (Young, 1988, p. 219 *sq.*). Durant cette période, le temple ruiné demeure en élévation, ou tout du moins la structure du *podium* perdure. Le temple était d'ailleurs protégé en théorie par une disposition du Bréviaire d'Alaric inspirée du Code théodosien (X-19-14) interdisant de creuser dans les fondations d'édifices anciens pour y chercher de la pierre, du marbre ou du métal et de s'emparer de pierres nobles (B.A., X-11-1, p. 560, cité par M. Rouche, 1979, p. 192 et 568)¹⁹.

L'instigateur du *templum* ou de la *basilica* qui vient couronner les ruines du temple est un fonctionnaire mérovingien d'ethnie barbare étranger au clergé de la ville (Reydellet, 1994, II-8). Peut-être faut-il y voir le signe d'une continuation de l'appartenance de la zone au domaine public, du fait de l'absorption des biens fonciers des municipalités par le fisc royal, et notamment des édifices publics (Bréviaire d'Alaric, en référence à C.T. III-IV, cité par Rouche, *op. cit.*, p. 262).

En tout cas, le *templum* construit par Launebode et sa femme, même s'il subsista à travers le Moyen Âge sous l'appellation *ecclesia sancti Petri sancti Geraldique*, ne fut jamais un édifice majeur de Toulouse ; le souvenir de sa fondation et de sa fonction commémorative du lieu du martyr de Saturnin s'effaça rapidement, cet oubli impliquant celui de la localisation du Capitole (Boudartchouk, Arramond, 1993).

*
* *

18. Il serait fastidieux d'aborder ici la problématique de la transformation des temples païens en églises chrétiennes en milieu urbain. On se référera pour cela à plusieurs articles de fond : Deichmann, 1939 ; Duval, 1971 ; Garcia-Moreno, 1978 ; Young, 1988 ; Vaes, 1989. Concernant la christianisation des anciens Capitoles, cf. Boudartchouk, Arramond (1993, p. 20-21) où sont répertoriés une dizaine de cas. Ces inventaires montrent que tous les schémas sont possibles : abandon total du temple païen, réutilisation intégrale ou partielle de celui-ci en tenant compte ou non de sa structure générale, immédiatement après sa désaffectation ou plusieurs siècles après...

19. « *Quicumque metallum dicens sub alienis aedificiis quaelibet saxa vel marmora effodienda crederit, ut per eos fundamentorum firmitas incipiat vacillare, his inquisitionis huius licentiam denegamus, ne, dum nobiliores lapides se quaerere adserunt, aut vendere aut subvertere aliena fundamenta praesumant.* »

La découverte du *Capitolium* de Tolosa pose incontestablement autant de problèmes qu'elle en résout.

Tout d'abord, le plan de l'édifice n'a été que partiellement reconnu, les *cellae* en particulier restent à fouiller, alors que leur emprise hors de la halle du XIX^e s. laisse espérer une meilleure conservation que celle du *pronaos*. Ceci permettrait en outre de préciser les modalités de l'implantation de l'église Saint-Pierre-Saint-Géraud sur leur emplacement. De même, les superstructures du sanctuaire restent peu connues dans le détail ; tout au plus peut-on restituer le plan d'un temple corinthien octostyle pseudo-périptère. La façon dont le sanctuaire s'intègre dans le complexe du *forum* doit, elle aussi, être précisée.

D'un point de vue chronologique, de nombreuses zones d'ombre subsistent. Il a ainsi été impossible de déterminer si un édifice existait antérieurement au Capitole, comme cela semble être le cas à Narbonne, le niveau de sol ayant fait l'objet d'un nivellement lors de la construction. De même, les modalités précises de l'utilisation du temple demeurent inconnues, le seul jalon étant fourni par l'application probable de l'édit de Dèce sur le site en 250 de notre ère.

Enfin les phases de destruction et les réaménagements postérieurs à la fin du V^e s. de notre ère nous échappent presque entièrement. Ces lacunes, pour importantes qu'elles soient, ne doivent pas masquer une série d'acquis topographiques et chronologiques qui renouvellent sensiblement notre connaissance de la ville antique. Le caractère monumental de l'édifice (43 x 27 m au sol pour environ 25 m de haut) implique la puissance et la prospérité du chef-lieu de cité des Tolosates, que laissait entrevoir l'enceinte du I^{er} s. De même le *forum* dont on entrevoit l'emprise paraît de dimensions importantes, à l'échelle d'une cité dont la superficie *intra-muros* dépasse 90 ha.

La présence en Narbonnaise d'un sanctuaire consacré au culte de la triade capitoline, qui représente sans doute la forme la plus élaborée de religion d'État, traduit bien la « romanité » de Toulouse qui a dû atteindre sa plénitude avec le statut de colonie sous Néron ou les Flaviens. C'est alors seulement que la cité aurait entrepris l'édification d'un centre monumental pleinement structuré, selon le schéma désormais classique pour la Gaule. Néanmoins cette monumentalisation se réalise à l'intérieur d'une trame

urbaine qu'il est possible de faire remonter à l'époque d'Auguste/Tibère/Caligula²⁰.

Les fouilles du parking Esquirol fournissent aussi d'autres éléments importants concernant la cité durant l'Antiquité tardive. Notamment, la destruction du temple et le réaménagement de l'*area* correspondent chronologiquement au triomphe définitif du christianisme sur un plan local (Exupère) suivi par l'installation des Wisigoths consécutive au *foedus* de 418. Dans cette optique, le Capitole de Toulouse aurait été le point d'orgue de la cité dans sa plénitude, conséquence de l'obtention du plus

haut statut juridique, avant d'être délaissé lors de l'abandon des cultes civiques, puis de la création du royaume wisigoth. Au V^e s. les enjeux politiques et religieux paraissent se fixer ailleurs, la vocation économique de l'ancien centre urbain a pu traverser le Haut Moyen Âge pour aboutir au marché de la Pierre attesté au XII^e s.

Enfin et d'un point de vue plus général, les découvertes du parking Esquirol posent à nouveau le problème de la place occupée par le culte de la triade capitoline aux côtés du culte impérial, en Gaule et plus spécialement en Narbonnaise²¹.

20. *Adversus* de Filippo (1993b, p. 202) qui situe la construction du *forum* en même temps que la réalisation de la trame urbaine et de l'enceinte. Lors des fouilles du parking Esquirol on a pu observer clairement que les fondations du portique du temple perforaient les niveaux de voirie du *cardo* oriental datant de la première moitié du I^{er} s., ces derniers recouvrant l'égout axial daté par archéomagnétisme des règnes d'Auguste ou de Tibère.

21. Remerciements à M. Vidal, ainsi que P. Bonnassie, D. Cazes, M.-G. Colin, M. Fincker, B. Marty, J.-M. Paillet, R. Sablayrolles, D. Schaad, J.-L. Schenck, P. Sillières et A. Vernhet.

BIBLIOGRAPHIE

- ARANEGUI-GASCO C.
1991 : Un templo republicano en el centro civico Saguntino, in : *Templos romanos de Hispania, Cuadernos de Arquitectura Romana*, I, p. 67-82.
- ARBULO J.-R. DE
1991 : El templo del foro de Ampurias y la evolucion de los foros republicanos, in : *Templos romanos de Hispania, Cuadernos de Arquitectura Romana*, I, p. 11-37.
- ARRAMOND J.-CH., BOUDARTCHOUK J.-L.
1993 : Travaux et recherches archéologiques de terrain. Toulouse, parking Esquirol, *Bilan Scientifique de la Région Midi-Pyrénées, 1992*, Toulouse, Service régional de l'Archéologie, p. 73.
- BACCRABÈRE G.
1964 : L'aqueduc de la Reine Pédaque à Toulouse, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, p. 95-96.
1977 : *Étude de Toulouse romaine*, suppl. au Bulletin de littérature ecclésiastique, Chronique n° 3, Institut catholique de Toulouse.
1984 : Habitat, alimentation et évacuation des eaux à Toulouse dans l'Antiquité, *Revue de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, V, 146, p. 126-133.
- BADIE A., SARLAYROLLES R., SCHENCK J.-L.
1994 : *Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire*, Bordeaux, éd. Fédération Aquitania.
- BALTY P.
1993 : Le centre civique des villes romaines et ses espaces politiques et administratifs, in : *La ciudad en el mundo romano -I- Ponencias*, Actes du XIV^e Congreso internacional de Arqueologia clasica, Tarragona 5-11 sept. 1993, p. 21 sq.
- BARTON I.
1982 : Capitoline temples in Italy and the provinces, especially Africa, *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt : Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung*, II, 12-1, p. 259-342.
- BEDON R., CHEVALIER R., PINON P.
1988 : *Architecture et urbanisme en Gaule romaine*, t. I et II, Paris, Errance.
- BIANCHI U.
1950 : Disegno storico del culto capitolino nell'Italia e nelle provincie dell'Imperio, in : *Atti della Accademia nazionale dei Lincei*, série VIII, vol. 2, fasc. 7, p. 349-414, Rome.
1975 : I capitolia, in : *Atti del Convegno internazionale per il centenario della dedicazione del capitolium*, Brescia, 27-30 sept. 1973, vol. I, p. 63-76.
- BLUTSTEIN-LATREMOLIÈRE E.
1991 : Les places capitoline d'Espagne, *Mélanges de la Casa de Velasquez*, XXVII-1, p. 43-64.
- BOUDARTCHOUK J.-L.
1994 : Le locus de la première sépulture de l'évêque Saturnin de Toulouse : un état de la question, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, LIV, p. 59-70.
- BOUDARTCHOUK J.-L., ARRAMOND J.-CH.
1993 : Le souvenir du *Capitolium* de Toulouse à travers les sources de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge. État de la question et perspectives nouvelles, *Archéologie du Midi médiéval*, XI, p. 3-39.
- BRIDEL
1982 : Le sanctuaire du Cigognier à Avenches, *Aventicum*, III, Lausanne.
- BROUQUIER-REDDÉ V.
1992 : *Temples et cultes de Tripolitaine*, Études d'Antiquités africaines, Paris, CNRS Éditions.
- BROUSSE J.-R. DE
1932 : Les derniers restes de l'église Saint-Géraud place Esquirol, *L'Auta*, 52, p. 146-152.
- CAGIANO DE AZEVEDO M.
1940 : I capitolia dell'impero romano, in : *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, série III, memorie vol. V, Rome, p. 1-76.
- CASTAGNOLI F.
1959 : *Capitolium*, in : *Enciclopedia dell'arte antica*, II, p. 326-330.
1984 : Il tiempo romano : questioni di terminologia e de tipologia, *Papers of the British School at Rome*, LII, p. 3-20.
- CASTAN A.
1869 : Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain, *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, séances des 19 déc. 1867 et 23 mars 1868, p. 201-235.
1886 : Les Capitoles provinciaux du monde romain, *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 5^e série, 10^e vol., année 1885, p. 169-404.
- CAVALIERI-MANASSE G.
1990 : Il foro di Verona : recenti indagini, in : *La Città nell'Italia settentrionale in età romana*, coll. de l'École française de Rome, 130, p. 579-616.
- CAZES D.
1988 : La ville dans ses murs, in : *Palladia Tolosa*, Catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, Toulouse 1988, p. 61 sq.
- COARELLI F., CAJANTO I.
1981 : *L'area sacra di Largo Argentina*, Rome.

- COLLECTIF
1990 : *Stadtbild und Ideologie*, Actes du Colloque de Madrid, 19-23 oct. 1987, Munich.
- 1991 : *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité*, Publication de la bibliothèque Salomon Reinach, Univ. Lumière-Lyon 2.
- 1995 : *Archéologie toulousaine. Antiquité et Haut Moyen Âge. Découvertes récentes : 1988-1995*, Catalogue du Musée Saint-Raymond, Toulouse 1995.
- DAREMBERG CH., SAGLIO E.
1887 : « *Capitolium* », in : *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines (DAGR)*, Paris, Hachette, p. 901-906.
- DEICHMANN F.-W.
1939 : Frühchristliche Kirchen in Antiken Heiligtümern, *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, 54, p. 105-136.
- DUBY G. (ÉD.)
1989 : *Histoire de la France urbaine*, I, Paris.
- DUVAL N.
1971 : Église et temple en Afrique du Nord, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, nouvelle série, fasc. 7, p. 265-296.
- ÉTIENNE R.
1985 : Un complexe monumental du culte impérial à Avenches, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 29, p. 5-26.
- FEROTIN M.
1912 : *Liber mozarabicus sacramentorum*, Paris.
- FÉVRIER P.-A.
1975 : À propos du Capitole de Brescia, sur quelques exemples africains, in : *Atti del Convegno internazionale per il centenario della dedicazione del capitolium*, Brescia, 27-30 sept. 1973, p. 129-139.
- FILIPPO R. DE
1993a : Travaux et recherches archéologiques de terrain. Toulouse, ligne A du métro, station Esquirol, *Bilan Scientifique de la Région Midi-Pyrénées*, 1992, Toulouse, Service régional de l'Archéologie, p. 69 et 70.
- 1993b : Nouvelle définition de l'enceinte romaine de Toulouse, *Gallia*, 50, p. 181-204.
- FISHWICK D.
1992 : Un don de statues d'argent à Narbo Martius, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2, p. 381-420.
- GARCIA-MORENO L.-A.
1978 : La cristianización de la topografía de las ciudades de la península ibérica durante la antigüedad tardía, *Archivo Español de Arqueología*, 135-138, p. 311-321.
- GAYRAUD M.
1981 : *Narbonne antique des origines à la fin du III^e siècle*, RAN, suppl. 8, Paris.
- GILLES H.
1969 : *Les coutumes de Toulouse et leur premier commentaire*, Académie de Législation, 6^e série, t. V, Toulouse, p. 23-39.
- GRENIER A.
1958 : *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, III, Paris, Picard.
- GROS P.
1976 : *Aurea templa. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome (Collection des), Paris, 231.
- 1986 : Sanctuaires traditionnels, Capitales et temples dynastiques : ruptures et continuités dans le fonctionnement et l'aménagement des centres religieux urbains, in : *Los asentamientos ibéricos ante la romanización*, Madrid, p. 111-120.
- 1990a : Les étapes de l'aménagement monumental du forum : observations comparatives (Italie, Gaule narbonnaise, Tarraconaise), in : *La Città nell'Italia settentrionale in età romana*, coll. de l'École française de Rome, 130, p. 29-68.
- 1990b : *Vitruve : De l'architecture*, Livres III et IV, Paris, Les Belles Lettres.
- 1991 : *La France gallo-romaine*, Paris.
- 1996 : *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire - I - Les monuments publics*, Paris, Picard.
- GUILD R. GUYON J., RIVET L.
1985 : La cathédrale et le baptistère d'Aix, in : *Actes du Congrès Archéologique de France*, p. 18-52.
- HANLEIN-SCHÄFER H.
1985 : *Veneratio Augusti*, Rome.
- HAUSCHILD T.
1991 : El templo romano de Evora, in : *Templos romanos de Hispania, Cuadernos de Arquitectura Romana*, I, p. 107-117.
- HELLENKEMPER H.
1975 : Architektur als Beitrag zur Geschichte der Colonia Ara Agrippinensium, *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt : Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung*, II-4, p. 783.
- HINZ H.
1975 : Colonia Ulpia Traiana, *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt : Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung*, II-4, p. 803-809.
- HOFMANN B.
1975 : Les matériaux de construction en terre cuite, *Dossiers de l'Archéologie*, 9, p. 111-120.
- JIMENEZ-SALVADOR J.-L.
1985 : Informe sobre la excavación [...] en el templo romano de la calle Claudio Marcelo en Córdoba, in : *Anuario Arqueológico de Andalucía*, II, p. 394-398.
- 1991 : El templo romano de la calle Claudio Marcelo en Córdoba, in : *Templos romanos de Hispania, Cuadernos de Arquitectura Romana*, I, p. 119-132.
- LABROUSSE M.
1968 : *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome (Collection des), Paris.
- LANES M.
1903 : Découvertes place Rouaix, *Bulletin*

- de la Société Archéologique du Midi de la France, p. 223-224 et 227-228.
- LASFARGUES J., LE GLAY M.
1980 : Découverte d'un sanctuaire municipal du culte impérial à Lyon, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 30 mai 1980, p. 394-414.
- LEPELLEY C.
1979 : *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I, Paris.
- LIMOUZIN-LAMOTHE R.
1932 : *La commune de Toulouse (1120-1249) et les sources de son histoire*, Toulouse, éd. Privat, Paris, éd. Didier.
- MALAFOSSE M.-J.
1893 : Découvertes survenues à la Place de la Pierre, *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, séance du 11 avril 1893, p. 70.
- MANDY B.
1983 : Le quartier antique du Verbe Incarné, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 78, p. 23-26.
- MANINO L.
1969 : Cryptoporticus, in : Institut international d'Études Ligures, Hommage à F. Benoit, *Revue d'Études Ligures*, XXXV^e année, n^{os} 1-3, janv.-sept. 1969, p. 287-303.
- MAR R., ARBULO J.-R. DE
1985 : El templo del foro romano de Ampurias, *Investigacium y Ciencia*, 105, juin 1985, p. 68-77.
1990 : El foro de Ampurias y las transformaciones Augusteas de los foros de la Tarraconense, in : *Stadtbild und Ideologie*, Actes du Colloque de Madrid, 19-23 oct. 1987, Munich, p. 145-164.
- MARTIN J.-P.
1991 : *Société et religions dans les provinces romaines d'Europe centrale et occidentale*, Regard sur l'Histoire, Paris, Sedes.
- MARTIN-CHABOT E.
1918 : La tradition capitoline à Toulouse à la fin du XIII^e siècle, *Annales du Midi*, XXX, p. 345-354.
- MATIJASIC R.
1990 : Breve nota sui templi forensi di Nesazio e Pola, in : *La Città nell'Italia settentrionale in età romana*, coll. de l'École française de Rome, 130, p. 635-650.
- MILNE G.
1992 : *From Roman Basilica to Medieval Market*, Londres.
- MOLET H., ARRAMOND J.-C., BOUDARTCHOUK J.-L.
1993 : L'ancienne église Saint-Pierre et Saint-Géraud de la Pierre à Toulouse, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, LIII, p. 145-167.
- PAILLER J.-M.
1988 : Domitien et la cité de Pallas. Un tournant dans l'histoire de Toulouse antique, *Pallas*, p. 99-109.
- PERRET V.
1956 : Le Capitole de Narbonne, *Gallia*, XIV, 1, p. 1-22.
- PRIEUR J.
1982 : Les arcs monumentaux dans les Alpes occidentales : Aoste, Suse, Aix-les-Bains, *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt : Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung*, II, 12-1, p. 442-475.
1988 : *Les animaux sacrés dans l'Antiquité*, éd. Ouest-France.
- REYDELLET M.
1994 : *Venance Fortunat, Poèmes*, I, Paris, Société des Belles-Lettres.
- ROMANELLI P.
s. d. : Topografia e archeologia dell'Africa romana, in : *Enciclopedia classica*, sect. III, vol. X, t. VII, p. 116-130 et tabl. 83-94.
- ROUCHE M.
1979 : *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes. Naissance d'une région*, Paris, EHESS.
- SAPÈNE B.
1933 : *Rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges, année 1932*, Toulouse.
- TODD M.
1985 : Forum and Capitolium in the early Empire, in : *Roman urban topography in Britain and the Western Empire*, Londres, éd. F. Grew and B. Hobley, p. 56-66.
- TRUNK M.
1991 : *Römische Temple in den Rhein und westlichen Donauprovinzen*, Augst, p. 23-251.
- VAES J.
1989 : Nova construere sed amplius vetusta servare. La réutilisation chrétienne d'édifices antiques en Italie, in : *Actes du XI^e Congrès international d'Archéologie chrétienne*, I, coll. de l'École française de Rome, 123, p. 299-321.
- VETTERS H.
1977 : Virunum, *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt : Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung*, 2-6, p. 314 sq.
- VIDAL M.
1987 : Les villes - Toulouse, in : *Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées*, Catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, Toulouse, p. 64 sq.
- VIDAL M., JAUBERT J.
1993 : Résultats scientifiques significatifs, *Bilan Scientifique de la Région Midi-Pyrénées, 1992*, Toulouse, Service régional de l'Archéologie, p. 15 et 70.
- YOUNG B. K.
1988 : Sacred topography and early christian churches in late antique Gaul, in : *First Millenium Papers*, British Archaeological Reports, International Series 401, London, p. 219 sq.
- *
- Bibliographie complémentaire et sources concernant le martyr de Saturnin de Toulouse, in : Boudartchouk, Arramond, 1993.